

# Ventavon INFO

N°65 - Juillet 2026



Nouvelle équipe municipale

Absente le jour de la photo



Commémoration à Ventavon, le 8 mai 2026

## Commémoration du 8 mai 1945

**Fin de la guerre en Europe** : Le 8 mai 1945 marque la capitulation de l'Allemagne nazie face aux Alliés et la fin des combats en Europe, déclenchant une immense liesse populaire. C'est aujourd'hui un jour férié et commémoratif en France.

**Une double signature** : En raison de tensions diplomatiques, l'acte de capitulation est signé deux fois : une première fois le 7 mai à Reims (avec les Alliés occidentaux) et une seconde fois le 8 mai à Berlin (à la demande de Staline).

**Un décalage de commémoration** : L'accord entrant en vigueur tard dans la nuit, il était déjà le 9 mai à Moscou. C'est pourquoi la Russie célèbre la victoire le 9 mai, tandis que l'Europe de l'Ouest la fête le 8 mai.

**Le conflit global continue** : Cette date ne marque pas la fin de la Seconde Guerre mondiale à l'échelle mondiale. Les combats se poursuivent en Asie et dans le Pacifique jusqu'à la capitulation du Japon le 2 septembre 1945.



Feu de la Saint-Jean, le 19 juin 2026  
Place du château



Soirée Carnaval à l'ELM, le 28 février 2026 : repas, DJ, concours de déguisements...



Une cigogne seule  
près d'un verger à la Garenne (5/06/2026)



Opération «Nettoyons le Sud», le 30 mai 2026

Agnes Benistant

# Mot du maire



## Chères Ventavonnaises, chers Ventavonnais,

Voilà près de 4 mois que la nouvelle équipe municipale est installée.

Nous voudrions tous avoir des résultats rapides, mesurables, visibles. Il nous faut un peu de temps.

Au sein des collectivités locales, des contraintes administratives, financières, partenariales, génèrent des temps plus longs entre le moment où le projet est ficelé et sa réalisation physique.

Il y a les arcanes de l'administration, l'inertie des bureaux d'études... et les imprévus ou surprises. Nous en citerons quelques-uns : les schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement sont à refaire, le captage de la source du haut Villard à déplacer, la station d'épuration de Valenty à refaire (obsolète), la réactualisation des équipements des bassins d'eau potable, le mur nord de la Place Philippe Bourg qui risque de s'effondrer, un véhicule technique à remplacer, des emprises de chemin communaux à régulariser (30 dossiers), le dépassement budget vidéo-surveillance, des litiges vieux de 23 ans qui resurgissent...

C'est pourquoi nous ne lancerons pas de projet d'envergure (boulangerie ...) tant que nous n'aurons pas une bonne visibilité des frais que la commune se doit d'engager, ou d'autres incontournables.

Nous serons intransigeants avec nos partenaires et nos fournisseurs pour bénéficier de devis au juste prix.

Toute l'équipe, très soudée, travaille d'arrache-pied : plus de 50 dossiers sont ouverts.

Des priorités ont été lancées en matière de réfection de voirie. L'assainissement du Haut Villard, qui a pris beaucoup de retard, devrait se clôturer d'ici fin d'année.

Nous avons rencontré tous les interlocuteurs des différentes activités du site du Beynon (VEOLIA, SAB...), des discussions se poursuivront à la rentrée.

Nous respectons notre objectif prioritaire : la concertation, la rencontre et l'écoute de tous les habitants, la transparence via des bulletins d'information trimestriels.

L'accompagnement des besoins des plus jeunes, des aînés, des personnes sensibles ou isolées, de la population, retient toute notre attention ; c'est une de nos priorités.

Sachez que vous pouvez compter sur l'équipe municipale en place, nous ferons tout notre possible dans le respect des règles qui régissent les collectivités, pour que vous ayez la meilleure qualité de vie possible sur notre belle commune.

Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un bel été.

**Jean-Claude FAVIER**

## Mairie de Ventavon

### Secrétariat de mairie :

Ouvert du lundi au jeudi de 14h à 17h  
et le vendredi de 8h à 12h

Tel 04 92 66 40 54

Fax : 04 92 66 47 02

E-mail : mairie@ventavon.fr

**Permanence du maire** : vendredi matin sur rendez-vous

**Permanence des adjoints** : mardi de 18h à 19h

**Site internet** : ventavon.fr

## Ventavon INFO

**N° 65 - Juillet 2026**

Bulletin semestriel

### Directeur de la publication

Jean-Claude FAVIER, maire

70 place de la mairie

05300 Ventavon

Tél. 04 92 66 40 54

mairie@ventavon.fr

### Rédaction et PAO

Denis Buffet

1335 chemin des Blaches

05300 Ventavon

Tél. 07 81 41 97 03

denisbuffet@gmail.com

### Imprimerie

de Haute-Provence

04700 La Brillanne

**Dépôt légal** : N°95-21

**ISSN 3099-8328**

© Mairie de Ventavon

## Sommaire

- 2 Nouveau conseil municipal
- 4 Commissions et groupes de travail
- 6 Délégués aux organismes extérieurs
- 8 Voirie
- 9 Eau
- 10 Vidéoprotection, Antenne 4G
- 11 Bassin, S. Techniques, Affouage
- 12 Site d'escalade
- 13 Budget
- 14 Ecole
- 15 Etat civil
- 16 Nettoyons le Sud
- 17 Animations culturelles
- 18 Comptoir des jolies choses
- 19 Gym plaisir, Evidanse
- 20 Vivre en Val de Durance, Mounes
- 22 L'histoire des Vaudois
- 3C Elie Huriez, ferronnier d'art
- 4C Programme des animations

# Nouveau conseil municipal

## Résultats des élections des conseillers municipaux au deuxième tour le 22 mars 2026

### 476 inscrits

- 85 abstentions
- 391 votants
- 372 exprimés
- 16 blancs
- 3 nuls

### Faire vivre Ventavon en concertation : 191 voix (12 sièges)

- 1 - Jean-Claude FAVIER
- 2 - Marina MARTIN
- 3 - Roland FEBVRE
- 4 - Catherine LEFEBVRE
- 5 - Claude GUILLEMIN
- 6 - Monique TRUCHET
- 7 - Dorian TROJA
- 8 - Virginie ARNAUD
- 9 - Thierry BOURG
- 10 - Béatrice MOUROU
- 11 - Luca PENIN
- 12 - Mireille JULIAN

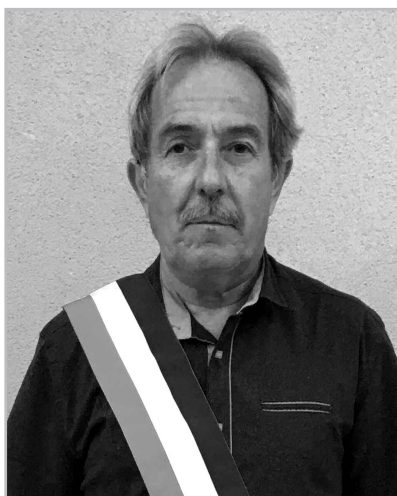
### Pour l'avenir de ventavon, continuons ensemble : 181 voix (3 sièges)

- 13 - Juan MORENO
- 14 - France HECTOR
- 15 - Sébastien LATARD

### Deux démissionnaires, deux remplaçants

Juan Moreno et Sébastien Latard sont démissionnaires. Nathalie Bouchet et Gérard Beynet désignés dans l'ordre de la liste des candidats laissent leur place aux suivants :

- Agnès BENISTANT
- Jérôme CHEVAL.



## Elections du maire et des adjoints le 27 mars 2026

Le conseil municipal,  
composé de 15 membres,  
a élu à la majorité :

### Jean-Claude FAVIER maire de Ventavon

- Roland FEBVRE, 1<sup>er</sup> adjoint
- Marina MARTIN, 2<sup>ème</sup> adjointe
- Claude GUILLEMIN, 3<sup>ème</sup> adjoint
- Catherine LEFEBVRE, 4<sup>ème</sup> adjointe

## Délégations de compétences du conseil municipal au maire

Tant pour des raisons de rapidité et d'efficacité que pour éviter de délibérer pour des actions d'administration ordinaires attribuées normalement au conseil municipal, ce dernier délègue au maire 31 attributions, notamment en matière de commande publique (ref. Délibération 2026-20).

Le maire sera donc chargé, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants dans la limite de 40.000€, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

## Indemnités de fonction du maire et de ses adjoints

Conformément à la réglementation en vigueur une commune de 592 habitants a droit à une enveloppe indemnitaire globale de 3756,20€/mois maximum.

Après délibération, les indemnités mensuelles brutes du maire et adjoints sont fixées ainsi :

- Jean-Claude Favier, maire : 1820,96 €
- Roland Febvre, 1<sup>er</sup> adjoint : 483,81 €
- Marina Martin, 2<sup>ème</sup> adjointe : 483,81 €
- Claude Guillemin, 3<sup>ème</sup> adjoint : 483,81 €
- Catherine Lefebvre, 4<sup>ème</sup> adjointe : 483,81 €

Cette enveloppe globale pourrait être redistribuée en fonction des charges de délégation des conseillers.



## Délégations de fonction aux adjoints

Le maire Jean-Claude Favier délègue sous sa surveillance et responsabilité un certain nombre de fonctions à ses adjoints :

- **Roland Febvre**, premier adjoint est délégué pour suivre les travaux de la voirie communale (marchés publics, ordre de service, bons de commande, investissement globaux inscrits au budget), et le déneigement. Il est délégué également pour les travaux d'investissement globaux, suivi des chantiers, bâtiments et équipement communaux (marchés publics, bons de commande jusqu'à 14 499 € HT).



- **Marina Martin**, deuxième adjointe est déléguée à l'urbanisme (PLU, transmission aux services instructeurs, ABF, ERDF, CU, PC, DP, droit de préemption urbain, règlement d'urbanisme, procédures de péril...). Elle est déléguée également à l'enfance, la jeunesse, les affaires scolaires (conseil d'école RPI, parents d'élèves, scolarisation, comité de pilotage du CLSH), et les affaires culturelles et communication (bulletin communal et site internet).

- **Claude Guillemain**, troisième adjoint est délégué à l'eau et l'assainissement (gestion, marchés publics, ordres de service, bons de commande jusqu'à 14 499€ HT, investissement globaux inscrits dans le budget). Il est délégué également à la gestion des bois et forêts communaux et le suivi de l'affouage (relation ONF, attribution des coupes).

Délégué à l'agriculture (actions en faveur de l'arboriculture, culture biologique, traitements phytosanitaires, protections des terres agricoles, débits réservés, relation avec SAFER, ARS, Chambre d'agriculture, DDT, syndicats agricoles).



- **Catherine Lefebvre**, quatrième adjointe est déléguée aux finances (concurrence, passation et exécution des marchés de service financiers, bons de commande et mandatement des dépenses nécessaires au fonctionnement des services municipaux. Elle est déléguée également au personnel communal (carrière, évaluation, notation, avancement de grade ou d'échelon des agents communaux, emploi du temps, recrutement des emplois saisonniers, arrêt maladie...). Déléguée aux affaires sociales (dossier d'aide sociale, ADMR, Département), à l'organisation des manifestations (Noël des enfants, colis personnes âgées), animation du Club ventavonnais et l'ordonnancement et mandatement des traitements des agents communaux et des indemnités des élus.





# Commissions, groupes de travail

Commissions	Membres	Rôles
<b>Appels d'offre CAO</b>	<p><b>Président</b> : FAVIER Jean-Claude</p> <p><b>Titulaires</b> : FEBVRE Roland, HECTOR France et GUILLEMIN Claude</p> <p><b>Suppléants</b> : BENISTANT Agnès, ARNAUD Virginie, PENIN Luca</p>	<p><b>La Commission d'Appel d'Offres (CAO)</b> doit garantir la transparence, l'impartialité et l'égalité de traitement entre les entreprises qui candidatent à un marché public de la commune. Elle élimine les dossiers de candidature non conformes, elle classe les offres et choisit le vainqueur en lui attribuant le marché officiellement et elle peut déclarer la procédure infructueuse. C'est la signature du maire qui lancera les travaux ou l'achat.</p>
<b>Garants du bois Affouage</b>	<p><b>GUILLEMIN Claude</b> TROJA Dorian BOURG Thierry PENIN Luca</p>	<p><b>Garants</b> : Le fait de distribuer du bois de chauffage de la forêt communale aux habitants pour leurs besoins personnels, le code forestier impose au conseil municipal une règle stricte, désigner au minimum 3 garants solvables auprès de la commune pour le bon déroulement de l'exploitation de la coupe de bois et pour le paiement des taxes affouagères par les habitants.</p>
<b>Impôts directs CCID</b>	<p><b>Titulaires</b> : FEBVRE Roland, GUILLEMIN Claude, TROJA Dorian, BOURG Thierry, ARNAUD Virginie, TRUCHET Monique</p> <p><b>Suppléants</b> : HECTOR France, BENISTANT Agnès, MOUROU Béatrice, GONTARD Ludovic, TELMONT Olivier, JACQ Raymond</p>	<p><b>La Commission Communale des Impôts Directs</b> sert d'intermédiaire et de conseiller technique entre l'administration fiscale et la commune.</p> <p>Elle recense et évalue les nouvelles constructions, vérifie si le classement de la valeur locative cadastrale attribué par le fisc correspond à la réalité. Elle choisit les locaux de référence.</p> <p>le Directeur départemental des finances publiques désigne les commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-contre, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.</p>
<b>Contrôle des listes électorales CCLE</b>	<p>Une liste de 3 conseillers de la liste majoritaire aux dernières municipales et 2 conseillers de la deuxième liste a été transmise par le maire au préfet qui validera (en attente).</p>	<p><b>La Commission de Contrôle des Listes Électorales</b> s'assure de la régularité de la liste électorale en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion.</p> <p>Elle statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.</p>

Groupes de travail	Membres
<b>COMMUNICATION</b>	- MARTIN Marina - HECTOR France - PENIN Luca - MOUROU Béatrice
<b>AFFAIRES CULTURELLES</b> Fêtes et cérémonies	- MARTIN Marina - JULIAN Mireille - BENISTANT Agnès - MOUROU Béatrice
<b>EAU et ASSAINISSEMENT</b>	- GUILLEMIN Claude - BOURG Thierry - FEBVRE Roland - MARTIN Marina - TROJA Dorian
<b>ENSEIGNEMENT CLSH</b>	- MARTIN Marina - BENISTANT Agnès - GUILLEMIN Claude - LEFEBVRE Catherine - TRUCHET Monique
<b>FINANCES</b>	- LEFEBVRE Catherine - FEBVRE Roland - GUILLEMIN Claude - HECTOR France - PENIN Luca
<b>ENVIRONNEMENT</b> Sécurité publique	- JULIAN Mireille - ARNAUD Virginie
<b>URBANISME CALHAURA</b>	- MARTIN Marina - CHEVAL Jérôme - TROJA Dorian - LEFEBVRE Catherine - PENIN Luca - HECTOR France
<b>VOIRIE TRAVAUX</b>	- FEBVRE Roland - BOURG Thierry - PENIN Luca - TROJA Dorian - CHEVAL Jérôme - GUILLEMIN Claude
<b>ELM optimisation de la gestion</b>	- FAVIER Jean-Claude - PENIN Luca - GUILLEMIN Claude - FEBVRE Roland - BENISTANT Agnès - LEFEBVRE Catherine - TROJA Dorian - MARTIN Marina

Groupe de travail	Membres
<b>Affaires sociales communales</b> <b>Projet de création d'un CCAS*</b>	- LEFEBVRE Catherine - BENISTANT Agnès - GUILLEMIN Claude - MARTIN Marina - JULIAN Mireille

### \* Le CCAS

#### L'action sociale de proximité pour les citoyens

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public administratif, directement rattaché à une mairie.

Il s'adresse à tous les habitants d'une commune, en particulier les personnes fragiles, isolées, en situation de précarité, les familles ou les personnes âgées.

C'est le bras armé de la mairie pour la solidarité locale. Il gère l'aide sociale légale (instruction des dossiers RSA, APA) et facultative (épiceries sociales, aides aux factures d'énergie, portage de repas à domicile, gestion des foyers-logements).

### Réunion de travail hebdomadaire

Une réunion de travail informelle de tous les adjoints, conseillers et maire se déroule tous les mardis soirs en mairie avec un ordre du jour envoyé au préalable.

Elle permet de suivre l'évolution des dossiers, de mettre au courant chacun des élus des nouveautés de la semaine et de réfléchir aux futurs projets.

Les administrés peuvent venir y présenter leurs doléances.

### Sénatoriales 2026 : désignation des délégués des conseils municipaux

Le conseil municipal de Ventavon était convoqué le vendredi 5 juin 2026, afin de désigner ses délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs, qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2026.

**Élus titulaires** : Jean-Claude Favier, Roland Febvre, Claude Guillemain

**Elus suppléants** : Marina Martin, Catherine Lefebvre, France Hector

Ce collège électoral comprend en plus des délégués des conseils municipaux, les sénateurs, les députés, les conseillers régionaux élus dans le département et les conseillers départementaux.

# Délégués aux organismes extérieurs

Organismes extérieurs	Délégués
<b>Agence Départementale de l'Information sur le Logement des HA ADIL</b>	- FEBVRE Roland (Titulaire) - LEFEBVRE Catherine (Suppléante)
<b>Association Nationale des Elus pour la Route Napoléon ANERN</b>	- FAVIER Jean-Claude (Titulaire) - FEBVRE Roland (Suppléant)
<b>Aide à Domicile en Milieu Rural ADMR</b>	- GUILLEMIN Claude (Titulaire) - BENISTANT Agnès (Suppléante)
<b>Commission du Suivi du Site de l'ISDND du Beynon CSS</b>	- FAVIER Jean-Claude (Titulaire) - FEBVRE Roland (Suppléant)
<b>Comité Nationale d'Action Sociale CNAS*</b>	- HECTOR France (Titulaire) - LEFEBVRE Catherine (Suppléante)
<b>Communes Pastorales ACP région Sud</b>	- FAVIER Jean-Claude (Titulaire) - TROJA Dorian (Suppléant)
<b>Communes Forestières</b>	- GUILLEMIN Claude (Titulaire) - TROJA Dorian (Suppléant)
<b>Défense - Affaires militaires Sécurité civile - Incendie et secours</b>	- ARNAUD Virginie (Titulaire)
<b>Maison Familiale Rurale MFR</b>	- FAVIER Jean-Claude (Titulaire) - GUILLEMIN Claude (Suppléant)
<b>Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée SICTIAM*</b>	- FAVIER Jean-Claude (Titulaire) - FEBVRE Roland (Suppléant)
<b>Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du fruitier du Beynon SIVU (Ventavon-Upaix)</b>	Titulaires pour VENTAVON : - FAVIER Jean-Claude - MARTIN Marina - BENISTANT Agnès - PENIN Luca - TROJA Dorian
<b>Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance SMAVD*</b>	- FAVIER Jean-Claude (Titulaire) - GUILLEMIN Claude (Suppléant)
<b>Syndicat intercommunal de distribution d'électricité (159 communes HA) SyMEnergie 05</b>	- CHEVAL Jérôme (Titulaire) - FEBVRE Roland (Suppléant)



## Communauté de communes du Sisteronnais-Buëch

### Un seul siège pour Ventavon

Un seul siège est attribué à la commune de Ventavon pour la représenter au sein de la CCSB. C'est donc Jean-Claude Favier, maire qui siègera au conseil communautaire.

Roland Febvre, premier adjoint, est désigné suppléant et peut siéger au conseil communautaire en l'absence du maire.

### Elections des 14 élus au bureau de la CCSB

Le bureau de cette intercommunalité de plus de 25000 habitants, représentant 60 communes (89 délégués) compte donc 14 élus.

- Président : Jean-Pierre Templier, maire de Sisteron
- 1<sup>er</sup> vice-président : Lionel Tardy, maire de Rosans
- 2<sup>ème</sup> vice-président : Florent Armand, adjoint à Saint-Pierre-Avez
- 3<sup>ème</sup> vice-présidente : Véronique Arnaud, adjointe à Serres
- 4<sup>ème</sup> vice-président : Robert Gay, maire de Mison
- 5<sup>ème</sup> vice-président : Damien Duranceau, maire de Garde-Colombe
- 6<sup>ème</sup> vice-présidente : Nicole Peloux, adjointe à Sisteron
- 7<sup>ème</sup> vice-président : Philippe Magnus, maire de Lachau
- 8<sup>ème</sup> vice-président : Sylvain Jaffre, 1er adjoint à Sisteron
- 9<sup>ème</sup> vice-président : Anne Truphème, adjointe à Laragne
- 10<sup>ème</sup> vice-président : Jean-Michel Magnan, maire du Caire
- 11<sup>ème</sup> vice-président : Florent Martin, maire d'Upaix
- 12<sup>ème</sup> vice-présidente : Béatrice Alliol, adjointe à Val Buëch Méouge
- 13<sup>ème</sup> vice-président : Pascal Lombard, maire de Saléons

### Jean-Claude Favier, délégué au SMAVD, IT05 et IT04

Jean-Claude Favier a été élu comme délégué titulaire pour représenter la CCSB au SMAVD avec 4 autres membres du conseil communautaire, Lionel Tardy, Robert Gay, Jean-Michel Magnan et Charlotte Plazanet.

Il est également délégué titulaire IT05 et IT04.

### S sictiam

Le Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée est un allié technique et public qui aide les communes (surtout les petites et moyennes) à gérer leur transformation numérique et énergétique à moindre coût.

Son action repose sur 4 piliers :

**Informatique et Administration :** Il fournit les logiciels de gestion quotidienne de la mairie (état civil, finances, urbanisme) et sécurise les données contre le piratage (cybersécurité).

**Services aux citoyens :** Il déploie la fibre optique, installe la vidéoprotection, gère le Wifi public et crée des portails en ligne (cantine, factures).

**Transition énergétique :** Il supervise les réseaux d'électricité et de gaz, et aide à moderniser l'éclairage public pour réduire les factures d'énergie.

**Économies et Formation :** En regroupant les achats de centaines de communes, il négocie des tarifs très avantageux (centrale d'achat) et forme les agents municipaux aux nouveaux outils.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance a pour rôle principal la gestion globale et concertée de la Durance et de son bassin versant.



Ses missions s'articulent autour de 4 axes principaux :

**- Prévention des inondations :** Entretien des digues, aménagement du lit de la rivière et protection des populations face aux crues.

**- Gestion de la ressource en eau :** Préservation de la qualité de l'eau et partage équilibré de la ressource entre les différents usages (eau potable, agriculture, industrie, tourisme).

**- Préservation de l'environnement :** Protection de la biodiversité, des milieux aquatiques et des zones naturelles de la vallée.

**- Aménagement du territoire :** Valorisation économique, touristique et paysagère de la Durance de manière durable.

En deux mots, c'est le "chef d'orchestre" qui veille à l'équilibre entre la protection de la nature et le développement des activités humaines autour de la Durance.

\*\*\*\*\*

Jean-Claude Favier, maire de Ventavon, a été nommé le 22 juin 2026, administrateur titulaire du comité de pilotage (COFIL) de Natura 2000 au sein de la SMAVD (secteur St-Genis - Montagne d'Aujourd'hui - Pic de Crigne- Céüze)

Une réunion de la SMAVD s'est tenue le 30 juin à Ventavon pour évoquer le décret n° 2002-1118 du 30 août 2002 relatif aux mesures prises dans le cadre de la surveillance phytosanitaire et la révision du zonage de Natura 2000.



Le CNAS est une association loi de 1901 à but non lucratif.

Il s'adresse exclusivement aux personnels de la fonction publique territoriale (mairies, départements, régions, intercommunalités). Il s'apparente au Comité Social d'Établissement (ex-Comité d'Entreprise) du secteur privé. Les collectivités y adhèrent pour offrir à leurs agents des prestations sociales, des tarifs réduits (cinéma, parcs, voyages), des aides financières (secours, prêts) ou des chèques-vacances. Ne pas confondre avec le CCAS d'une page précédente qui s'adresse à tous les habitants.

# VOIRIE

## Programme pour 2026

- Après deux tournées sur les routes et chemins, la commission Voirie a ciblé les priorités pour les travaux d'entretien qui seront à effectuer et qui ne devront pas dépasser les 200 000 € HT pour cette année suivant l'accord-cadre de 2023 valable jusqu'en 2027.

Ces travaux seront réalisés par la Société Routière du Midi pour un montant de 140 651,46 € TTC.

**Ce programme** de voirie s'établit comme suit :

Le chemin du Terrail (CR13), centre équestre (CR14), impasse Jousserand (VC25), Chanousse (VC24), chemin des Blaches (VC42), impasse du Roussi (VC34), route de Bonsecours et route de Pigrayer (VC12), chemin de Puy Barnier (VC19), route de la Planta (VC14), piste du canal (VC17), piste du Grand Guibert (CR9), Le long de la RD 1085 Port Talès (CR9-VC), Les Sallas (VC39), Pont du Villard (VC5).

Le conseil municipal sollicite l'attribution d'une subvention du Département pour ce programme de voirie 2026.

- Un effondrement de terrain survenu sur **l'impasse Jousserand** (quartier Faye) nécessite des travaux importants de reconsolidation qui entreront dans une autre ligne du budget. Des devis sont à l'étude.

## Signalisation routière

- Des panneaux «**Accès interdit aux véhicules de plus de 19 tonnes**» seront installés aux deux extrémités de la route de la Gravière pour éviter que de gros camions restent coincés dans les épingles à cheveu à l'approche de la route du Villard.

- Des panneaux «**Accès interdit sauf aux riverains**» seront installés sur une portion de voie du quartier des Chapelles démarrant à la maison Colomb et rejoignant la route du canal. Il conviendra de rester sur la route de Ventavon ou du canal et de tourner au niveau du pont. Ceci pour garder la quiétude des riverains et éviter le passage de véhicules en vitesse excessive.

- **Un ralentisseur** sera installé rue de la Fontaine au village pour ralentir les véhicules qui s'engagent dans le passage sous une maison.

- **Une chicane** sera installée route des quatre chemins au niveau de l'aire de jeux avec les jardinières de fleurs pour obliger les véhicules à rouler au pas.

- **La piste de Bon Secours** est interdite aux véhicules de plus de 19 tonnes et signalée comme il se doit. Au vu des dégradations qu'elle a subies après l'exploitation forestière de cet hiver, un constat d'huissier a été réalisé.

## Régularisation des chemins

- **La société Alpes Foncier** de Malmoisson a été sollicitée pour aider la commune à l'élaboration d'actes administratifs afin de régulariser les emprises et les servitudes de passage d'une vingtaine de chemins.

- Dans le but de régulariser le début de la **rue du cimetière et le city-stade** dont une partie de leurs emprises empiète sur la propriété de Patrice Eynaudi, un échange de parcelles entre lui et la commune sont à l'étude.

Il s'agirait de lui céder 2 parcelles situées sous Le Brusco contre 3 parcelles boisées (actuellement en exploitation forestière) des deux côtés de la route des 4 chemins lui appartenant. Cela permettrait en outre de dérouter les eaux pluviales venant du cimetière vers ces parcelles nouvellement acquises. Une clause dans l'acte administratif sera ajoutée afin que la commune puisse se servir des terrains sous Le Brusco comme parking une fois par an pour l'organisation d'une fête.

- La suite de la rue du cimetière appartenant à la **famille Gabrielli** qui avait été goudronnée sera remise en état (*le goudron sera enlevé sur la partie traversant la propriété et l'accès goudronné jusqu'à la maison sera conservé*) conformément à ce pourquoi la commune a été condamnée. Elle devra lui verser également 17 550€ de dommages et intérêts. Une négociation est en cours sur le maintien ou non des réseaux enfouis dans cette dite propriété.

- **Le chemin entre Laffite et Les Ducs** ayant été emporté, il convient tout d'abord de procéder à une régularisation d'emprise cadastrale puis à une réfection de ce chemin communal après un accord de la cession de parcelles de terrain appartenant à Christian Chauvin.

## Travaux à prévoir

- **Le mur de soutènement de la Place Philippe Bourg** étant fortement fissuré, une expertise est en cours pour savoir quel type de travaux sont à prévoir (faire un voile béton cloué, chaînage du préau, refecton entière du mur...). En fonction du type de travaux qui sera décidé, nous devons tenir compte des contraintes des Bâtiments de France, demander différents devis et solliciter des subventions.

En attendant, une surveillance de ces fissures est en cours et des barrières publiques ont été installées dans la rue des écoles pour éviter le passage au ras du mur. Des travaux pourraient être entrepris dans l'été 2027 pendant les vacances scolaires.

- Une rampe d'escalier à la porte charretière et des garde-corps aux endroits de la cour d'école où les différences de niveaux sont trop importantes seront installés prochainement.

# EAU

## Schéma directeur de l'eau

Etant donné l'ancienneté du dernier schéma directeur de l'eau qui date de 2011, la commune a l'obligation de procéder à sa mise à jour tous les 10 ans pour prétendre obtenir des subventions de l'Agence de l'eau.

Ce schéma est un outil de programmation et de gestion pour la commune qui doit lui permettre d'avoir une vision globale des besoins et des solutions envisageables.

## Captage de la source du Villard

La commune envisage la réfection du captage de la source du Villard, trop vétuste.

Il conviendra de creuser en amont de l'ancien captage sur la droite de la route du Villard en montant et ainsi établir un périmètre de protection de ce même côté de la route. Ceci afin de ne pas avoir de canalisations d'assainissement qui traversent le périmètre de protection du captage des eaux (comme cela se fait actuellement) et éviter en cas de rupture ou de fuite du réseau d'assainissement une pollution des eaux.

## Equipements à prévoir

- Deux drains à refaire et une installation de ballons anti-béliers au captage de la source Muret (Valenty).
- Remplacement des logiciels SOFREL de gestion automatisée devenus obsolètes.
- L'installation de la station de traitement UV des eaux en provenance de la source Rouans située à l'intersection du lieu-dit Les Ducs et de la RD21 est terminée. Il reste à installer le système SOFREL.



Mur de soutènement de la place Philippe Bourg - rue des écoles

## Schéma directeur de l'assainissement

La commune projette également de relancer le schéma directeur de l'assainissement (le dernier date de 2000).

## Station d'épuration de Valenty

Suite aux tournées de la commission de l'eau et assainissement, la station d'épuration de Valenty est considérée comme obsolète. Il faudra donc prévoir son changement avec un système différent.

Il semblerait que le système de traitement des eaux usées par lagunage naturel ou par des filtres plantés de roseaux serait tout à fait approprié au niveau écologique et avec un faible coût d'entretien. Ce projet est à l'étude.

## Station d'épuration sous le village

Au vu de la présence d'algues vertes à l'endroit de la sortie des eaux traitées de la station, une expertise sera effectuée en juillet 2026.

## Le Villard : taxe de raccordement au réseau d'assainissement

Les propriétaires de maison jouxtant le réseau d'assainissement ont l'obligation légale de s'y raccorder dans un délai de 2 ans.

C'est à eux de creuser les tranchées et de poser les canalisations de la maison jusqu'en limite de propriété. Ils doivent également régler la taxe de raccordement de 2300€ qui est une Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC).

Un avenant de 142400 € HT aux travaux de terrassement de ce réseau présenté par la société Polder a été validé. Le montant total s'élève désormais à 1102275€ HT pour l'ensemble des travaux.

## Nouveaux tarifs de l'eau

applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2026

### Eau potable

Part fixe : 80 € la prime fixe annuelle.

Part proportionnelle au m<sup>3</sup> :

< 120 m<sup>3</sup> = 1,43 €

121-180 m<sup>3</sup> = 2,18 €

181-360 m<sup>3</sup> = 2,45 €

> 361 m<sup>3</sup> = 2,93 €

### Assainissement

Part fixe : 46,50 € la redevance d'assainissement annuelle.

Part proportionnelle au m<sup>3</sup> :

< 120 m<sup>3</sup> = 1,18 €

121-180 m<sup>3</sup> = 1,62 €

181-360 m<sup>3</sup> = 1,78 €

> 361 m<sup>3</sup> = 2,12 €

# Vidéoprotection

Le montant total de l'installation de vidéo-protection avec les derniers dépassements s'élève actuellement à 228 480 € HT.

Le financement se fera avec 30% de subvention (*voir ci-dessous*) et le reste en autofinancement..

## La fibre en aérien ou enterrée

Il faudra ajouter à cela un supplément non prévu des travaux restant à faire. En effet, un devis pour un contrat de location est en cours pour acheminer la fibre via un fourreau déjà enterré et propriété de XPfibre dans la montée des Quatre chemins et dans celle venant du hangar technique afin d'éviter le passage en aérien (avec des poteaux supplémentaires) proposé par la société installatrice, Eryma (Sogetrel).

Le système informatique de vidéo qui permettra de visionner le résultat des différentes caméras est installé dans un petit local à la mairie qui devrait être doté prochainement d'une climatisation au vu de la chaleur que ce matériel dégage.

Les travaux d'installation terminés, le maire Jean-Claude Favier et la directrice générale des services Fanny Valent seront les seuls à pouvoir accéder aux images et seront formés au préalable par la société Eryma (Sogetrel) pour utiliser ce matériel.

Le système devrait être opérationnel pour la fin de l'année.



Caméra à l'entrée du village

## VENTAVON 2026

### Système de vidéoprotection

**PRÉFET  
DES HAUTES-  
ALPES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Opération soutenue par la préfecture*  
Fonds Interministériel  
de Prévention de la Délinquance

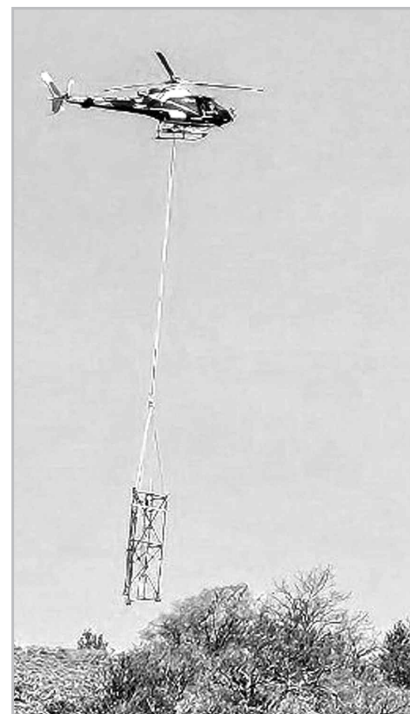
**FIPD : 23 484 €**

**RÉGION  
SUD**  
PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR

*Opération soutenue par la Région*  
Aide aux Forces de Sécurité

**AFS : 45 235 €**

# Antenne 4G



Le deuxième relais 4G a été installé comme prévu au Serre du Dauphin en mars dernier.

Il ne reste plus qu'à réaliser l'extension du réseau électrique et le branchement pour l'alimenter. Ces travaux devraient être effectués cet été.



Antenne 4G installée à Serre du Dauphin

## Bassin du village

Considérant ce bassin comme une verrue au milieu du village et présentant des inconvénients à différents niveaux, tels que olfactif (eau croupie), sanitaire (moustiques), esthétique, risque d'intrusion d'enfants par dessus le grillage et un espace central perdu qui pourrait être aménagé différemment (couvert, enterré ou détruit), la commune étudie les solutions envisageables.

Le bassin est situé sur un terrain communal. La Commune ayant contracté un emprunt pour des travaux d'irrigation du Haut de Ventavon en 1955 suite à la dissolution de l'association de l'amenée d'eau, la structure du bassin pourrait s'avérer comme la propriété exclusive de la Commune.

Des recherches en ce sens et des démarches avec l'ASA du canal de Ventavon / Saint-Tropez, gestionnaire, sont en cours afin de déterminer le propriétaire de la structure et l'utilité de sa fonction hydrologique.

Actuellement, l'eau du bassin alimente les jardins côté Nord du village ainsi que ceux du château. Il y aurait peut-être également un système de vase communicant entre les différents bassins. En remplacement, on pourrait envisager que les jardins soient alimentés par le réseau d'eau d'aspersion sous pression.



### L'application Cento Access

Pour continuer à suivre les infos du panneau électronique situé sous l'école, vous devez télécharger désormais l'application Cento Access et mettre «Ventavon» en favori.

Vous aurez les infos en direct qui se déroulent sur ce panneau. L'ancienne application CentoLive ne fonctionne plus. Vous pouvez également suivre le déroulement de ces infos sur le site web :

**ventavon.fr**



### L'application IntraMuros

L'application IntraMuros d'information qui rassemble les communes de la CCSB a également une partie réservée à Ventavon (à mettre en favori).

Vous pouvez également suivre de la même manière ces infos sur le site web :

**intramuros.org/ventavon**

La commission communication devrait prochainement mettre à jour les différentes rubriques d'information, les coordonnées de l'outil «signalement», les quelques pages obsolètes et choisir un référent qui validera les contributeurs associatifs ou professionnels désireux d'avoir un espace autonome.

## Services techniques

- **Le camion benne** prend de l'âge et la rouille commence à le ronger sérieusement. Des devis sont à l'étude pour l'achat d'un camion neuf.

- **Egalement à l'étude, un projet d'achat de véhicule électrique de service** qui servirait aux agents et aux élus pour leurs déplacements extérieurs.

- **Le minibus** (9 places) a été remis en état et notamment la marche rétractable. Une enquête est en cours auprès des aînés pour savoir si on remet le système de navette hebdomadaire pour le marché de Laragne le jeudi ou pour d'autres activités.

- **Personnel saisonnier**

Aloïs Gosselin, revient travailler aux services techniques du 15 juin au 7 août 2026. Lou Figueroa, habitante du Villard lui succédera du 3 août au 11 septembre 2026.

## Rencontres avec les aînés

Un petit groupe d'élus, Catherine Lefèbre, Agnès Bénistant, Marina Martin, Mireille Julian et Claude Guillemain vont ou iront rencontrer les aînés pour connaître leurs besoins en matière de temps libre, de déplacement, de voyages organisés, de rencontres entre-eux ou toute autre idée...

## Affouage 2026

### Inscriptions

En mairie, **du mardi 1<sup>er</sup> au vendredi 11 septembre 2026**. Un montant de 25€ par affouagiste sera à payer par chèque à l'ordre du Trésor public.

### Lieu de coupe

Bois de Faye.

### Marquage

Le marquage des lots sera fait par les membres de la commission affouage et le personnel de l'ONF.

### Tirage au sort pour attribution des lots

**Samedi 3 octobre 2026 à 9h00.**

Rendez vous au départ de la piste forestière du bois de Faye.

# Site d'escalade du Villard

## Mise en demeure de la Préfecture concernant le dés-équipement des voies "sauvages"

Selon un courrier du 17 avril dernier à la Communauté de Communes du Sisteronais - Buech, Monsieur le Préfet des HAUTES-ALPES indique que suite à une inspection des voies le 23 mars dernier, il a été constaté 5 voies NON REPERTORIÉES qui auraient été équipées par "un groupe de grimpeurs locaux" en 2024.

Techniquement les 5 voies sont bien équipées, mais n'ont pas fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la DDT ou de l'animatrice du site concerné (de la CCSB).

Pour mémoire, ce secteur d'escalade est entièrement situé en site Natura 2000 FR 9301514, au titre de la Directive habitats.

Outre le propriétaire (la Commune de Ventavon) et le gestionnaire du site (la CCSB), l'animatrice Natura 2000 et la DDT auraient du être contactés.

En conséquence, en l'absence d'évaluation préalable d'incidences Natura 2000 (nidification d'oiseaux, chiroptères, espèces remarquables de flore) sur ce secteur vierge de voies, la DDT demande le dés-équipement de ces 5 voies.

**Rappel :** en 2023, la Commune de Ventavon a transféré la gestion de ce site d'escalade (130 voies répertoriées) à la CCSB, qui en assure la maintenance.

En cas d'accident, c'est la responsabilité de la mairie de Ventavon qui serait engagée.

Après échanges avec les services de la DDT05, la démarche suivante est retenue :

- la mairie de Ventavon ne porte pas plainte,
- la mairie fait retirer les équipements des 5 voies illégales,
- la mairie informe NATURA 2000, la CCSB et la DDT05 du dés-équipement des 5 voies,
- la CCSB informe les grimpeurs (affichage sur le site)
- la CCSB demande des devis pour dés-équiper soit les 3 premiers mètres, soit la totalité des 5 voies,
- en fonction du coût, la mairie négociera avec la CCSB.

**Le Conseil Municipal**



SURICATE est un dispositif national chapeauté par le ministère des sports qui permet via

**l'application SURICATE**

ou le site web

**sentinelles.sportsdenature.fr**

de signaler et de géolocaliser les incidents rencontrés lors d'activités sportives tels qu'un équipement défectueux, une signalétique erronée, une source de pollution ou d'un conflit d'usage.

Les signalements sont répercutés aux référents du site (FFME, Département, Intercommunalité, SDJES).

Cela s'applique pour tous les sites de sport de nature.

# Budget 2026

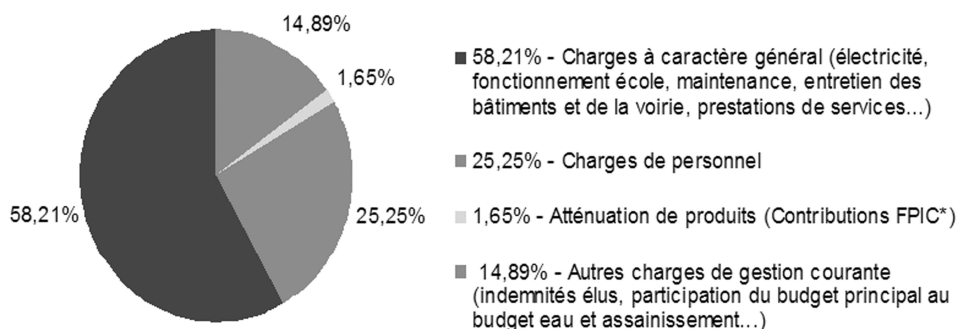
En 2026, la commune de VENTAVON a voté un budget de fonctionnement de plus de 2,1 millions d'euros.

INVESTISSEMENT	
Dépenses*	Recettes
2 108 501 €	2 108 501 €
* dont 235 075 € de déficit d'investissement	

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes**
2 509 801 €	2 509 801 €
** dont 860 896 € d'excédent de fonctionnement	

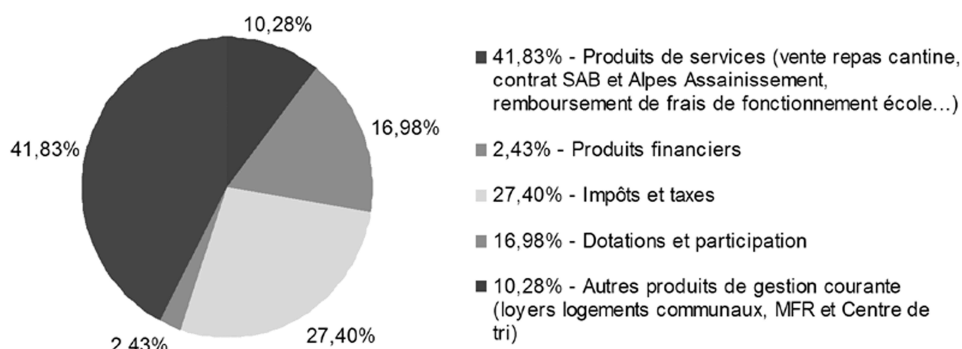
Principales dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget principal	
Consommation d'électricité des bâtiments et éclairage public	55 000 €
Frais de fonctionnement de l'école et repas de la cantine	100 000 €
Entretien et travaux sur bâtiments communaux (mise en conformité électrique, changement de fenêtres d'un appartement situé sur la mairie, réparation escalier donnant sur les appartements situés au-dessus de la salle du conseil municipal, réparation mur de la cour d'école)	200 000 €
Subvention au budget annexe Eau et Assainissement pour les travaux d'assainissement du Villard	317 508 €
Mise en place du système de vidéoprotection (+ imprévus)	321 359 €
Changement du camion pour les services techniques	50 000 €
Travaux sur la voirie communale	200 000 €

## Principales dépenses de fonctionnement



\* FPIC : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

## Principales recettes de fonctionnement



## Taux de fiscalité des ménages

TAXE	TAUX 2026
Taxe foncière (bâti)	52,36%
Taxe foncière (non bâti)	27,11%
Taxe habitation sur les résidences secondaires	0,975%

# École : Un séjour inoubliable à Port Leucate pour les écoliers

Du 15 au 19 juin 2026, les élèves de CM1 de Ventavon, ainsi que les CE2 et CM2 de Monétier, ont pris la direction de Port Leucate, au sud de Narbonne. Ce voyage scolaire a brillamment associé activités sportives, découvertes culturelles et apprentissage de l'autonomie.

## Des après-midis sportifs et des matinées culturelles

Si les après-midis étaient réservés à la pratique dynamique du char à voile, les matinées ont offert aux enfants un riche parcours de visites :

- **Préhistoire à Tautavel** : Les élèves ont plongé dans le passé à la Caune de l'Arago, sur les traces de l'Homme de Tautavel et de ses fossiles vieux de 450 000 ans.

- **Antiquité romaine à Narbo Via** : Ce musée archéologique leur a permis de découvrir la fondation de Narbonne au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. par le gouverneur Domitius. Une belle occasion de lier l'histoire à leur quotidien, puisque la célèbre Via Domitia construite à l'époque traverse justement Ventavon.

- **Sciences aux Salins de Gruissan** : Les enfants ont admiré ce site remarquable et compris le secret de sa couleur rose. Celle-ci provient de la Dunaliella salina, une micro-algue riche en bêta-carotène qui survit dans le sel et colore, par ricochet, les flamants roses qui s'en nourrissent.

- **Biodiversité marine** : Le séjour s'est clôturé par une séance de pêche à l'épuisette dans un étang pour observer de près les crabes et les mollusques.

Ce projet interdisciplinaire a permis d'illustrer concrètement de nombreuses notions du programme : l'histoire et la géographie à travers les visites et les déplacements, les sciences grâce à l'étude du milieu marin, et la technologie par le maniement du char à voile.

Au-delà de l'aspect scolaire, cette première expérience loin des parents s'est révélée particulièrement bénéfique pour les enfants. Elle leur a permis de développer leur autonomie, de renforcer leur confiance en eux et de cultiver le vivre-ensemble.

L'enseignante, Elsa Chaudoreille, tient à remercier chaleureusement la grand-mère de Paul qui l'a accompagnée pour encadrer le groupe. Ses remerciements s'adressent également aux parents ainsi qu'aux précieux financeurs (la mairie de Ventavon, Le Peyron des Alpes, l'association 3 écoles dans un cartable ainsi que le Département 05 et Jeunesse et sport) dont le soutien a rendu ce voyage aussi instructif qu'agréable.



## Effectif RPI

### Répartition des classes

- 12 PS + 5 MS = 17 à Monétier-Allemont avec Mme Barbier

- 5 MS + 10 GS = 15 à Claret avec Mme Alca-raz

- 6 CP + 11 CE1 = 17 à Claret

- 7 CE2 + 8 CM1 = 15 à Monétier-Allemont avec Mme Baudy

- 6 CM1 + 13 CM2 = 19 à Ventavon avec Mme Chaudoreille

### Total RPI = 83 élèves

Départ des 11 CM2 : 8 vont au collège à Lagraigne, 2 élèves vont au collège de la Motte du Caire et 1 élève au collège de Saint-Joseph à Gap.

## Bibliothèque de Ventavon

Une séance d'une heure à la Bibliothèque de Ventavon se déroule tous les jeudis matin avec la présentation d'un livre par élève une fois tous les quinze jours. Le 28 mai dernier, les élèves ont participé au jeu de l'oie «géant» autour des livres et du thème de l'eau, organisé par Corinne Gontard, bibliothécaire, pour préparer la classe découverte.

## Le Club ventavonnais

Une rencontre avec les aînés qui se regroupent tous les lundis dans une salle de l'école s'est déroulée le 18 mai pour la fabrication des cadeaux de la fête des parents.

## Intervenants extérieurs

- **Théâtre** : Cécilia Mastropasqua est intervenue une semaine en novembre et une autre en mars pour réaliser avec les enfants de Claret (GS, CP, CE1, CE2) et CM1 de Ventavon, le spectacle «La grande machine à rêves» joué le 13 mars à l'ELM.

- **EPS** : Virginie Cervantes a dirigé trois séances dans l'objectif de préparer la partie dansée du spectacle de fin d'année.

- **Musique** : Intervention d'un dumiste en percussions, les vendredis après-midi. Les élèves de Ventavon ont présenté aux parents le 26 juin leur travail sur le rythme, mêlant chant, percussion et danse d'accompagnement.

- **Peinture** : Géraldine Charles, artiste peintre habitant à Ventavon, est intervenue le 29 et 30 juin, pour présenter et travailler avec les élèves les techniques de l'encre et des pastelles.



# Etat civil

## NAISSANCES



- **Iris**, fille d'Emilie Rolland et de Sandro Carasso habitant route du Villard, est née le 1<sup>er</sup> février 2026.



- **Alexio**, fils de Lucy Brochier et de Julien Grimaud (*frère de Maxime et Lisa sur la photo*) habitant à Chanousse, est né le 1<sup>er</sup> juin 2026.

## DÉCÈS

- **Monique Martin** habitant dans le Val-d'Oise est décédée le 5 janvier 2026 à l'âge de 83 ans.

- **Edmée Cheval** (née Maillet) habitant à La Garenne est décédée le 19 février 2026 à l'âge de 91 ans.

- **Louis Monnet** habitant au village est décédé le 5 avril 2026 à l'âge de 74 ans.



# - Nettoyons le Sud - à Ventavon

Depuis quatre ans, l'opération « Nettoyons le Sud », portée par la Région Sud, mobilise citoyens et collectivités autour d'un objectif commun : préserver l'environnement. Cette année, Ventavon participait pour la deuxième fois à cette grande journée solidaire.

Sur le terrain, l'initiative est portée par l'APE « 3 Écoles pour 1 cartable », l'association des parents d'élèves du RPI, avec le soutien indispensable des mairies. À Ventavon, la commune s'est particulièrement investie, que ce soit en amont (inscriptions, récupération du matériel à Gap pour les trois communes) et le jour J, avec la présence remarquable de nombreux élus.

Le principe est simple : une date fixée cette année au 30 mai, et du matériel fourni par la Région (t-shirts, k-ways pour les enfants, sacs, gants, bâche de collecte, balance). Ensuite, nous organisons la mobilisation sur les territoires.

Et le succès dépend avant tout de l'engagement local. À Ventavon, bénévoles et habitants se retrouvent autour d'un café avant de partir, par petits groupes, à la conquête des différents secteurs : Valenty, le village, sous le Puits, le Beynon ou encore les abords du canal. Plus les participants sont nombreux, plus la collecte est efficace. Cette année, une trentaine d'adultes et une dizaine d'enfants ont répondu présents.

Pendant près de deux heures, les équipes arpentent les chemins et fossés. Résultat : plus de 100 kg de déchets ramassés. Aux côtés des débris du quotidien — bouteilles, canettes, papiers, mégots —, certains bénévoles, bien équipés, ont également récupéré des objets plus volumineux, comme de la ferraille, voire même un pare-chocs de voiture.

Une fois la collecte terminée, place au tri : verre, papier et emballages rejoignent les filières de recyclage, tandis que les encombrants sont dirigés vers la déchetterie.

Mais « Nettoyons le Sud », c'est aussi un moment de partage. La matinée se prolonge par un temps convivial réunissant les bénévoles des trois communes autour d'un apéritif ou d'un pique-nique. Cette année, Ventavon en était le point de ralliement.

Au-delà des chiffres, l'opération revêt une dimension pédagogique essentielle. Les enfants, très investis, repartent fiers de leur action. Un message fort, qui rappelle à tous - petits et grands - l'importance de préserver leur environnement.

Un espoir demeure : voir, au fil des éditions, la mobilisation grandir... et les déchets se faire plus rares.

Les membres de l'APE « 3 Écoles pour 1 cartable » remercient chaleureusement l'ensemble des partenaires, élus, bénévoles et enfants pour leur engagement, et donnent rendez-vous l'année prochaine.

**Elodie Gontard**



## Campagne nationale Supprimons les cavités-pièges

Cette campagne a pour but de rendre tout un chacun attentif aux dangers de certains aménagements et de proposer des actions simples pour remédier au problème. Les poteaux ou les panneaux de signalisation non-obturés à leur sommet, qu'ils soient publicitaires ou routiers, sont des pièges latents pour les oiseaux et les petits mammifères.

Quand l'oiseau tombe dans l'étroitesse d'un tuyau, il ne peut pas déployer ses ailes pour en sortir, ni s'agripper aux parois lisses. L'issue est toujours la même : l'animal piégé meurt de faim et d'épuisement.



### Les solutions pour neutraliser les cavités pièges :

- Bouchez les poteaux creux avec des branches, des cailloux, des pierres...
- Sécurisez les cavités au sol telles que regards de compteur ou d'égout.
- Retournez les seaux, les arrosoirs...
- Ramassez les déchets.
- Sécurisez les cheminées (grille).
- aménager les descentes de gouttières (crapaudine, hérisson, pare-feuilles).
- Installer des rampes anti-noyade dans les bassins de récupération d'eau de pluie, les abreuvoirs, les piscines.
- Signaler les poteaux téléphoniques non obturés en remplissant le formulaire disponible sur :

<https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/signaler>

**Conseils de la LPO  
proposés par la commission  
environnement**



# Animations culturelles municipales



Place du Prieuré - sous les cèdres - 14 juin 2026

**SWING THE HITS**

Sébastien Carreter (saxophone ténor) et Loïc Fauche (fender rhodes)

Je suis ravie de succéder à Nathalie Bouchet qui a quadruplé le nombre de spectateurs depuis 2020 et je la remercie pour son accompagnement et sa grande gentillesse.

**2026 se terminera avec sa programmation : les 3 concerts des 22, 23 et 24 août, la Cie Dernière Minute le 11 octobre et Le Petit Prince adapté par deux conteuses le 15 décembre.**

Nous prévoyons une collaboration avec Elsa Chaudoreille afin de préparer les enfants au spectacle du Petit Prince.

Par ailleurs, j'ai eu l'occasion d'organiser un concert de jazz en plein air devant l'Auberge le 14 juin et je remercie chaleureusement Jean-Marie Huaut, aubergiste, pour son aide précieuse. C'est une collaboration que nous comptons renouveler avec un concert en plein air en juin 2027. Cela permet de faire connaître Ventavon et bien sûr de faire plaisir aux Ventavonnais.

En 2027 je continuerai naturellement à vous proposer des pièces de théâtre et un spectacle pour enfants.

Étant musicienne de formation, j'ai à cœur d'organiser des concerts avec des musiques de tous horizons.

Et je tiens à privilégier les artistes régionaux tout comme les producteurs locaux pour le verre de l'amitié.

Chers Ventavonnais, je suis aussi ouverte à vos suggestions, n'hésitez pas à me déposer un petit mot en mairie.

**Mireille Julian**

# Le comptoir des jolies choses

## fête sa première année !

### 12 artisans exposants à la boutique

#### Trésors et créations du Hibou

Création de bijoux en pierres naturelles et macramé.

Coralie de Mortier - Sisteron.

#### Zabou création

Fabrication de bijoux en argent et autres créations.

Isabelle Roux - Bordeaux.

#### L'atelier de Valou

Créations en tissu : sacs banane, tee-shirts et accessoires.

Valérie Bigaré - Neffes.

#### Crochet, tricot

et autres créations textiles.

Claudine Roux - Garde-Colombe.

#### Grignolette

Travail du tissu : pochettes, coloriage textiles, sacs banane et accessoires.

Muriel Pellissier - Châteauneuf-de-Chabre.

#### Le verre autrement

Créations en vitrail.

Sylvie Peyra - Neffes.

#### Créations Sylviane Dugré

Réalisations artisanales en rotin.

Sylviane Dugré - Garde-Colombe.

#### Les jardins d'Ostara

Confitures, sirops, légumes en bocaux et autres produits transformés.

Mélanie Sossac - Ventavon.

#### Louis Brachet

Auteur de livres.

Ventavon.

#### Alexandre Bédérien producteur

Pommes, jus de pomme et compotes.

Ventavon.

#### Mari'beille

Infusions, hydrolats, savons, miel et produits naturels.

Marilyn Hector - Lachau.

#### Atelier certi d'âme

Céramiste et peintre.

France Hector - Ventavon.

Il y a tout juste un an, nous ouvrons les portes du Comptoir des Jolies Choses avec une belle idée en tête : créer un lieu où les talents locaux pourraient se rencontrer, s'exprimer et partager leur savoir-faire dans notre joli village.

L'aventure a commencé avec sept exposants passionnés. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'être douze artisans, créateurs, producteurs et auteurs locaux réunis dans cette belle aventure humaine.

Au fil des mois, notre boutique s'est enrichie de créations variées et uniques : céramiques, objets en tissu, bijoux, vitraux, produits du terroir, livres et bien d'autres créations réalisés avec passion et amour. Cette première année a été marquée par de belles rencontres, des échanges chaleureux et le soutien précieux de nos visiteurs. Grâce à votre curiosité, votre fidélité et votre attachement à l'artisanat local, le Comptoir des Jolies Choses a trouvé sa place dans la vie locale et connaît un succès qui nous encourage à aller encore plus loin.

Nous souhaitons remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cette réussite : nos exposants, nos clients ainsi que toutes les personnes qui ont poussé la porte de la boutique, parlé de nous ou offert une de nos créations. Cette première bougie n'est qu'une étape. Nous avons encore de nombreux projets, de nouvelles idées et l'envie de continuer à faire découvrir les richesses de notre territoire et le talent de ses créateurs.

Merci de faire partie de cette belle histoire. Et surtout, merci de nous permettre de faire vivre, ce lieu dédié au partage, à la création et aux jolies choses.

Joyeux premier anniversaire au Comptoir des Jolies Choses !

L'aventure continue...



**88 Place du Prieuré - VENTAVON**  
Ouvert mercredi, vendredi et samedi  
de 14h30 à 18h



# L'année de Gym Plaisir se termine...

Cette année Gym Plaisir a encore eu du succès.

Le nombre d'adhérents a augmenté ce qui prouve que les activités proposées sont adaptées au territoire.

En effet, ce n'est pas moins de 2 groupes de randonnée et 4 cours de gym. Il y en a donc pour tous les goûts, pour tous les niveaux et pour toutes les envies.

L'association a innové cette année en proposant un dîner spectacle cabaret. Un groupe de danse cabaret Broadway est venu faire pétiller les pupilles des spectateurs pendant qu'un traiteur régalaient leurs papilles. La salle fut comble.

Des séjours d'une nuitée en février en raquette et une prochaine à venir en juillet sont aussi très appréciés par nos randonneurs à la découverte de nouveaux paysages dans une ambiance toujours conviviale.

Notre vide grenier s'est déroulé dimanche 7 juin. Le soleil était au rendez-vous, les exposants, les visiteurs également et les sourires étaient de mise. Encore une belle journée.

Les cours se sont terminés fin juin et le pique-nique de fin d'année a eu lieu vendredi 26 juin. Environ 50 personnes étaient présentes pour partager de nouveaux moments conviviaux, de partage, de rire et se dire au revoir pour cet été.

Mais Gym Plaisir prépare également sa rentrée.

Il y aura toujours 2 niveaux de randonnées, ainsi qu'un cours de gym douce et équilibré le mardi à 15h15, puis les cours de jeudi à partir de 18h avec un stretching, un cours de renfo/cardio et une yoga.

La saison prochaine Gym Plaisir proposera également **3 stages sportifs** pendant les vacances pour des découvertes d'activités : munz floor, Pilates sur chaise et activité en extérieur. Ainsi que **4 mini-conférences** sur divers sujets le samedi

matin : sport et diabète, réflexologie plantaire et auto massage, nutrition et sport, lien social et bien être à la retraite.

Restez donc informé de nos propositions en nous suivant sur Facebook ou en nous contactant par mail.

Gym Plaisir vous souhaite un bel été et vous donne **rendez-vous dès le 7 septembre.**



[gymplaisirventavon@gmail.com](mailto:gymplaisirventavon@gmail.com)

# EVIDANSE 05

La saison s'est clôturée le samedi 6 juin par notre traditionnel spectacle de danse auquel a participé Jean-Claude FAVIER le nouveau Maire de VENTAVON ainsi qu'une grande partie du conseil municipal. Comme pratiquement chaque année Samira et ses danseuses orientales nous ont fait l'honneur de participer à notre spectacle, elles étaient au nombre de 13. La soirée s'est poursuivie par un apéritif offert par l'association et une soirée dansante.

Le vendredi 3 juillet, un autre grand événement, le repas dansant à l'auberge de VENTAVON avec MAGIC DANSE. Cette année ce fut Paella et en dessert la traditionnelle omelette norvégienne.

Après les vacances, nous participerons le dimanche 6 septembre au marché paysan de Valenty avec quelques démonstrations.

S'en suivra le mercredi 16 septembre à 19 h une soirée portes ouvertes.

Cette année sera très importante puisque nous fêterons le samedi 5 juin 2027 les 10 ans D'EVI DANSE 05. Ce sera l'occasion de réunir tous les anciens adhérents.

Le prix des cotisations pour la nouvelle saison : 90 € pour les danses en lignes ou danses de loisirs et 120 € pour danses en lignes et danses de loisirs.



# VVD

## Programme

### Pique-nique en soirée à Bonsecours Vendredi 7 Août

- **Départ à 18h30** de Valenty ELM,
- **19h30** : Pique-nique à Bonsecours préparé par le Relais de l'Avance.  
Tarifs : 15 € adhérents et 18 € non adhérents.
- Réservation : 06 64 64 98 58 (Rémi),  
06 19 16 42 04 (Pascale),  
06 48 25 49 41 (Sylvie).
- L'apéro et les boissons seront offerts par l'association VVD,
- L'animation surprise sera offerte également. L'originalité et l'humour seront de la partie, on ne vous en dit pas plus !

### Apéro concert avec les CTRL/C - CTRL/V à Valenty

**Samedi 5 septembre**

- **19h** : concert gratuit avec duo clavier, guitare, voix, beatbox.  
Buvette et Restauration (food-truck burger) soirée festive garantie.

### Entre vergers et Durance à Valenty

Vide grenier, marché de producteurs, animations...

**Dimanche 6 septembre**

- **Animations offertes** : mur d'escalade, CDOS 05 comité départemental olympique sportif avec des diverses animations sportives,
- **12h** : concert avec LAST CALL (duo guitare et voix).
- Repas de midi préparé par le Relais de l'Avance. Tarif : 18 € (hors boissons).  
Réservation au 06 64 64 98 58 (Rémi),  
06 19 16 42 04 (Pascale),  
06 48 25 49 41 (Sylvie).

### Soirée film et AG vendredi 20 novembre

- AG de VVD et Diffusion du film "les éclaireurs de la résistance haut-alpine" avec la présence de Danièle Racanière. (présenté dans le Ventavon INFO n° 63 p 27 - juillet 2025).

# La moune

## ou le poker de chez nous

### Faire lo choun, mandar la mouna, cargat à mens d'être dedins o faire capòt !

Faire le chon, envoyer la moune, charger à moins d'être dedans ou faire capot !

Le jeu de Moune est un jeu de cartes traditionnel profondément ancré dans le patrimoine culturel alpin.

On pourrait parler d'un poker pour le bluff et les annonces avec l'adjectif gavot pour les expressions particulières souvent en provençal-occitan qui animent les parties et donne tout le piment au jeu.

Moins connu à l'échelle nationale que la belote ou le tarot, il suscite pourtant une ferveur immense dans son bastion historique, les Hautes-Alpes.

À l'origine, la Moune est un jeu de comptoir et de veillée montagnarde. Il se joue à 4 joueurs (deux équipes de deux) avec un jeu de 32 cartes, et repose énormément sur la psychologie, la complicité visuelle et le bluff.

### Des veillées de villages au Championnat national

Pendant des décennies, la Moune n'avait pas de structure officielle. Les "concours" étaient des événements ultra-locaux organisés spontanément lors des fêtes de villages, dans les cafés ou les foyers ruraux du Gapençais pour animer les longs mois d'hiver.



### Concours de Mounes du 27 mars 2026 - ELM Valenty



Les organisateurs du jeu : Jean-Luc Gras, Rémi Barridon et Milo



M. Achard, Christian Chauvin et Michel Ganguet

Jean-Marc Chevallier est l'un des piliers de l'organisation des tournois et le président du Comité des Fêtes de Charance, l'association historique qui a porté à bien l'organisation de la première Coupe de France de Mounes à Gap en 2026 avec l'aide de 7 autres associations ou comités des fêtes.

Avec son équipe, il est un peu le gardien du temple et œuvre depuis des années pour que ce jeu de cartes traditionnel ne se perde pas, en transmettant la passion aux plus jeunes et en maintenant une ambiance à la fois ultra-compétitive et très conviviale.

C'est dans cet esprit que Rémi Barridon, président de l'association Vivre en Val de Durance s'est lancé avec son équipe à organiser des concours de mounes à Ventavon. Le 27 mars 2026, pour la troisième année consécutive à l'ELM, un concours est organisé avec des joueurs assidus venus de Charance bien sûr mais aussi d'autres coins et faisant partis d'autres comités des fêtes comme ceux de Bellaffaire, Turriers, La Rochette ainsi que l'école et les chasseurs de La Bâtie-Neuve qui étaient également partenaires de l'organisation de la coupe de France.

Sept comités ont organisé 13 soirées sur le 04 et le 05, soit 35 concours de 32 équipes, ce qui représente un peu plus de mille équipes et environ 2000 joueurs.

64 équipes sont qualifiées pour le tournoi final qui désignera les vainqueurs de cette 1<sup>ère</sup> Coupe de France.

La joueuse la plus jeune a 10 ans et le plus ancien 90, ce qui prouve qu'il n'y a pas d'âge pour jouer à la Mounes et tous les joueurs espèrent que ce jeu unique et emblématique de notre territoire se développe chez les jeunes et se pérennise.

D'ores et déjà, le comité de Charance recherche des partenaires pour organiser des concours lors de la prochaine saison, notamment dans l'Embrunais, le Champsaur et tout le territoire où la Mounes demeure populaire. Un appel à participer au succès des «Mounaïres» ou en d'autres termes avec l'accent «jougaïré dé mounas».



Patrick Charrier et David Pocchiola, deux Ventavonnais, qui ont gagné un des 2 concours à Valenty en 2025. (au centre Boris Colomb)



Michel Fache, Alain Aubert, Jean-Claude Favier et Claude Guillemain

# L'histoire des Vaudois

## du mouvement médiéval à la Réforme protestante...

présentée par Denis Buffet

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, exaspérés par les abus de l'Église, des intellectuels laïcs et religieux sont persuadés qu'il faut revenir aux sources du christianisme, donner plus d'importance à la Bible, se mettre à la recherche d'un rapport plus direct avec Dieu et réformer cette Église perçue comme en crise. Les idées s'étendent à toute l'Europe et finissent par s'organiser en dehors de l'Église catholique pour devenir après moult remous le protestantisme.

Le département des Hautes-Alpes a son histoire dans ce mouvement religieux tout d'abord avec les Vaudois venus se réfugier dans les Écrins et le Queyras, puis avec le Réformateur Guillaume Farel et François de Bonne de Lesdiguières, chef politique et militaire huguenot, originaires tous deux du Champsaur et avec Les Moustiers de la seigneurie de Ventavon qui se sont ralliés pour certains aux belligérants du XVI<sup>e</sup> siècle.

Après l'inquisition, les massacres, les guerres de religion, les dragonnades, les différents édits accordant ou interdisant le protestantisme, il a fallu attendre la Révolution française et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 pour que la liberté religieuse soit rétablie.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Felix Neff, jeune pasteur genevois vient poser ses pénates à Dormillouse. Il y fonde en 1825 une école destinée à former les futurs instituteurs des vallées alpines, souvent présentée comme l'une des premières écoles normales de France. Il marquera pour longtemps les vallées de Freissinière et du Queyras où il relance la vie religieuse protestante, développe l'instruction et encourage des améliorations agricoles aux descendants des Vaudois !

### 1170 : « Les Pauvres de Lyon »

Les Vaudois tirent leur nom d'un marchand lyonnais, Valdès ou Vaudès connu sous le nom de Pierre Valdo (*né à Vaulx-en-Velin en 1140 et décédé en ~1217*) qui, vers 1170, à la suite d'une prise de conscience, décide de vendre ses biens et de consacrer sa vie à la prédication de l'Évangile à ses concitoyens. Il fait traduire le Nouveau Testament dans la langue d'usage, le provençal, afin qu'il soit compris par le peuple. Puis, ses idées se propagent à travers toute l'Europe.

Le fait que la prédication était assurée par des laïcs y compris des femmes, Valdo et ses disciples les Pauvres de Lyon sont condamnés par l'Église comme dissidents.

Pourtant, vers la même époque (XIII<sup>e</sup> siècle), les ordres mendiants religieux (Franciscains et Dominicains) faisaient tout comme les Pauvres de Lyon, vœux de pauvreté en menant une vie de simplicité évangélique par réaction à la puissance grandissante de l'argent dans l'Église. Mais, respectant les règles de cette Église, ils ne furent pas persécutés comme le furent les Vaudois.

### 1184 : les Vaudois excommuniés

Quant aux Vaudois, bien que ne voulant pas rompre avec l'église catholique au départ, ils sont malgré tout excommuniés par le pape Lucius III en 1184 (concile de Vérone).

Les Pauvres de Lyon continuent néanmoins à prêcher et sont contraints à vivre dans la clandestinité à cause de la répression dont ils sont l'objet. S'appuyant sur les préceptes du **Sermon sur la Montagne**\*, ils insistent sur le refus de la violence et du serment. Ils refusent également tout compromis de l'Église avec le pouvoir politique.



Statue de Pierre Valdo sur le monument dédié à Martin Luther, à Worms en Allemagne.

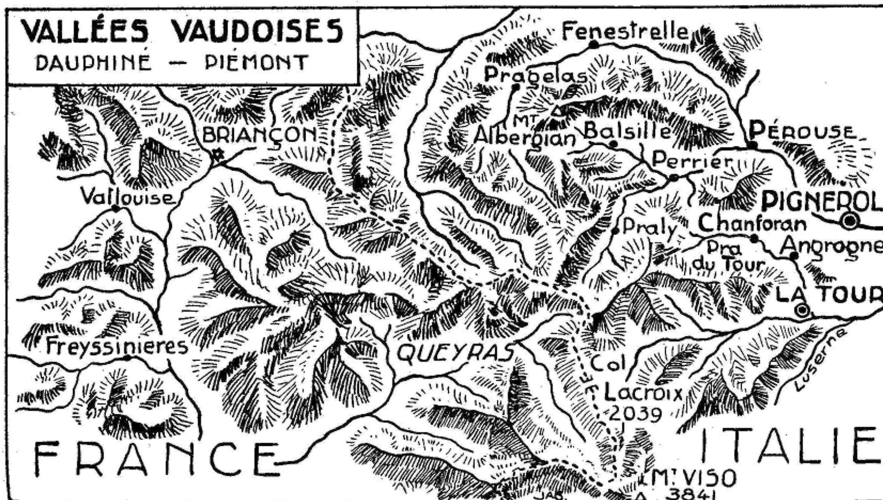
\* **Le Sermon sur la Montagne** propose une manière de vivre basée sur la compassion, l'humilité, le pardon et la justice plutôt que la force et la domination (Mathieu 5-7).

## 1215 : réfugiés dans les Hautes-Alpes et le Piémont italien

En 1215, le concile de Latran les condamne pour hérésie. Chassés de Lyon, ils se réfugient en Provence, dans le sud de l'Italie, ainsi que dans les vallées de la Durance et du Valcluson.

Déclarés hérétiques, certains d'entre-eux s'installent en autarcie dans les vallées isolées des Écrins (*Vallouise, Freyssinières, L'Argentière*) pour fuir les persécutions.

Ils pratiquent leur religion en secret. Des pasteurs itinérants, appelés «Barbes», parcourent les montagnes pour prêcher la Bible en langue locale lors de réunions nocturnes, rejetant les dogmes catholiques (*culte des morts, les saints et le purgatoire*), contestant la papauté, et dénonçant le **trafic des indulgences\***.



## XIV<sup>e</sup> s : l'inquisition

Pendant la majeure partie du XIV<sup>e</sup> siècle, les Vaudois des Hautes-Alpes bénéficient d'une relative tranquillité due à l'isolement géographique et à la crise du **Grand Schisme\*** qui paralyse la papauté. Cependant, les archevêques d'Embrun (*qui détiennent le pouvoir spirituel et temporel sur la région*) décident de reprendre le contrôle à partir des années 1360-1370. Cette reprise en main ecclésiastique se déploie à travers une répression appelée l'inquisition qui multiplie les enquêtes. Des dizaines de Vaudois des vallées alpines sont arrêtés, interrogés et sommés d'abjurer leur foi sous peine d'être condamnés au bûcher sur l'esplanade de la cathédrale d'Embrun.

## Les peintures murales pour reconquérir les hérétiques

L'Église comprend que la force ne suffit pas. En 1399, elle engage une reconquête spirituelle avec des prédicateurs qui vont prêcher dans le Briançonnais pour ramener les populations au catholicisme. L'archevêque d'Embrun, Jean Baille, relance aussi la construction de lieux de culte dans des vallées désertées par les prêtres.

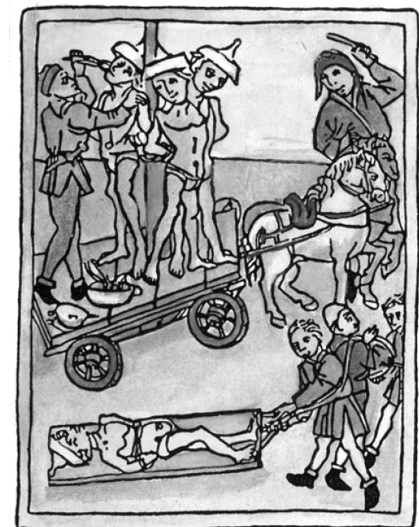
C'est à cette époque et au siècle suivant que l'Église fait peindre de nombreuses fresques didactiques sur les murs des chapelles alpines (*représentant les vices, les vertus ou les châtements de l'enfer, on retrouve également souvent la vierge Marie au centre des peintures*). Ces œuvres visent à édifier visuellement des populations analphabètes et à contrer l'influence de la doctrine vaudoise, purement spirituelle et dépouillée d'images.



Pierre Valdo est représenté en gargouille sur la cathédrale Saint-Jean à Lyon. Le sculpteur le figure la tête creuse, comme un fou, prêchant vers le ciel, au lieu de se prosterner devant son dieu.

\* **Trafic des indulgences** : En promettant des bénéfices spirituels (réduction des peines du purgatoire) les prédicateurs de l'Église encourageaient les fidèles à faire des dons en argent. Sous des papes comme Léon X, l'Église autorisait des campagnes d'indulgences un tantinet agressives pour financer des projets importants (notamment la basilique Saint-Pierre de Rome).

\* **Le grand schisme** d'Occident est une crise pontificale qui divise pendant presque quarante ans le christianisme occidental d'obédience romaine en deux courants politiques rivaux dont les papes respectifs (à Rome et à Avignon) se succèdent simultanément en s'excommuniant réciproquement de 1378 à 1417.



L'inquisition, un mot synonyme de tortures et de bûchers, de mythes et de légendes sanglantes, d'arbitraire et d'obscurantisme, le tout s'abattant sur des hérétiques réels ou supposés.

## ... L'histoire des vaudois

### XV<sup>e</sup> s : la croisade contre les Vaudois

Après des générations de persécutions sporadiques et de vie clandestine, l'Église catholique, face à l'échec de ses tentatives de conversion, décide d'employer la force militaire pour éradiquer définitivement ce qu'elle considère comme un « cancer hérétique » dans les Alpes.

Bien que les Vaudois essayent d'échapper aux persécutions par une pratique discrète de leur foi, de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> les Inquisiteurs multiplient, les procès, arrestations, confiscations de biens et condamnations au bûcher.

La croisade contre les Vaudois fut une répression religieuse conduite en 1488 par l'inquisiteur Alberto Cattaneo, mandaté par le pape Innocent VIII à la demande de l'archevêque d'Embrun Jean Baile. Une expédition tenta de purger l'hérésie vaudoise dans les vallées de Freissinières, de la Vallouise, de L'Argentière et du Val Cluson.

Selon certains récits controversés, pour tenter d'échapper aux soldats du pape et du roi Charles VIII, les paysans se seraient réfugiés dans une grotte, la Baume Chapelue, dans le vallon de Clapouse sur les rives du torrent de Celse Nière, en **Valpute**\*. Mais ils y sont rattrapés et doivent s'y terrer, les soldats allumant des feux pour les asphyxier dans la grotte.

Ce massacre poussa certains survivants des communautés installées à Freissinières, L'Argentière et Vallouise à fuir vers la Lombardie et la Bohême.

### 1522 : Guillaume Farel, un des premiers artisans de la Réforme

\* **Cénacle de Meaux** est créé en 1521. Devant le manque flagrant de culture du bas clergé de l'époque, le cénacle travaille à la réforme de l'Église (traduction du Nouveau Testament, interprétations, commentaires...). Il réunit de nombreux érudits humanistes dont Jacques Lefèvre d'Étaples et Guillaume Farel de Gap. Ce cercle exercera une grande influence sur les humanistes et les écrivains de cette génération comme François Rabelais ou Érasme. Pour les autorités ecclésiastiques, cet évangélisme semble une dérive dangereuse, car elle ouvre la voie à toutes les interprétations contradictoires et parvient, en 1525, à mettre fin au cercle de Meaux.

Parmi les premiers artisans de la Réforme dans les Hautes-Alpes figure Guillaume Farel (1489–1565). Né à Gap dans un immeuble de la place Saint-Marcellin d'une famille de notables originaire des Fareaux (Champsaur). Farel part étudier à Paris à l'âge de 20 ans, fréquente le savant humaniste **Jacques Lefèvre d'Étaples**\* au collège du Cardinal-Lemoine, et fait partie du **cénacle de Meaux**\*, réuni par l'évêque Guillaume Briçonnet qui lance une expérience évangélique dans les années 1519-1525.

Puis, il rompt avec les évangéliques modérés et l'Église catholique et introduit dès 1522-23 les **thèses luthériennes**\* à Gap. Prédicateur passionné et parfois intransigeant, il contribue à l'implantation durable du protestantisme dans le Gapençais. Plus tard, Farel participera également à la Réforme de Genève aux côtés de **Jean Calvin**\*.

Il revient en 1561 sur Gap, après avoir été répandre les idées nouvelles à Genève et à Neuchâtel. Une propagande occulte ne pouvait suffire à son esprit dominateur et exalté par de nombreux succès, il convertit à la réforme presque toute la noblesse de la contrée. Il couronne son œuvre en recevant l'apostasie de Gabriel de Clermont-Tonnerre, évêque de Gap et de Jacques Rambaud de Furmeyer, prévôt du chapitre de Gap, l'un des frères d'Antoine Rambaud (*voir plus loin*).



Persécutions



Exil

\* **Valpute** est le nom de Vallouise qui était appelée de cette façon dès 1173. Vallis Puta (de vallis : vallée et de putidus : puant). Longtemps l'interprétation de l'origine de cette dénomination de mauvaise vallée aurait été due aux hérétiques vaudois qui s'y réfugiaient mais il n'en est rien. L'appellation étant juste mal considérée, le nom a été changé en 1469 pour *Valle Loysia* ou *Vallouise* en l'honneur du roi Louis XI.



Guillaume Farel

\* **Jacques Lefèvre d'Étaples**, théologien et humaniste français. Pour aider les prédicateurs francophones, Lefèvre d'Étaples traduit le Nouveau Testament en français à partir de la Vulgate en latin avec seulement quelques modifications effectuées d'après le texte grec. Publiée en 1523 et 1525, sa traduction connaît un grand succès mais suscite l'opposition de l'université de Paris, qui obtient l'interdiction des traductions françaises de la Bible en 1526. Grâce au soutien de Marguerite de Navarre et de François I<sup>er</sup>, il poursuit son travail et traduit l'Ancien Testament. Sa Bible complète, publiée à Anvers, devient une référence en France pendant plus d'un siècle.



Caricature de la «Dispute spirituelle» : elle met en scène de façon grotesque Calvin, le Pape et Luther.

## 1532 : Synode de Chanforan, les Vaudois basculent dans le camp réformé

Du 12 au 18 septembre 1532, les chefs spirituels vaudois (*les Barbes*) et les délégués des communautés des Alpes (*Dauphiné, Piémont*) et du Luberon se réunissent à Chanforan, un hameau d'Angrogne, dans les vallées vaudoises du Piémont.

Pour les guider, deux réformateurs francophones de premier plan venus de Suisse ont fait le voyage : Guillaume Farel (*le futur introducteur de la Réforme à Genève*) et Antoine Saunier.

Les discussions sont intenses, car accepter la Réforme implique pour les Vaudois d'abandonner certaines de leurs traditions multiséculaires. Sous l'influence de Farel, le synode adopte une « déclaration de foi » en plusieurs points qui fait basculer le mouvement dans le camp réformé :

Les Vaudois pratiquaient le « nicodémisme » (*faire semblant d'être catholiques le jour pour éviter le bûcher*). Farel exige une foi publique et courageuse : fini les messes catholiques de façade.

Les Barbes (*les pasteurs itinérants célibataires*) abandonnent leur statut médiéval. Ils deviennent des ministres du culte sur le modèle protestant, s'intègrent dans des paroisses fixes et ont désormais le droit de se marier. Les Vaudois adoptent pleinement la théologie de la justification par la foi seule.

Au cours de ce synode, les Vaudois décident de faire imprimer une version française de la Bible traduite par Robert Olivétan à partir des textes hébreux et grecs et non plus à partir du latin utilisé dans la **Vulgate\***, comme l'avait fait Lefèvre d'Étaples 5 ans plus tôt. Ce sera la Bible de la Réforme française. L'imprimerie n'en était qu'à ses débuts ; la plupart des imprimeurs étaient protestants.

\* **Vulgate** : version latine de la Bible à partir du texte hébreu, due à saint Jérôme de Stridon (340-420) et reconnue comme officielle dans l'Église catholique depuis le concile de Trente.

\* **Luther** (1483-1546), moine augustin allemand et professeur de théologie à l'université de Wittenberg, est à l'origine de la Réforme protestante. Spécialiste de la Bible, il critique l'Église catholique, notamment la vente des indulgences, qui permettait d'obtenir le pardon des péchés contre de l'argent.

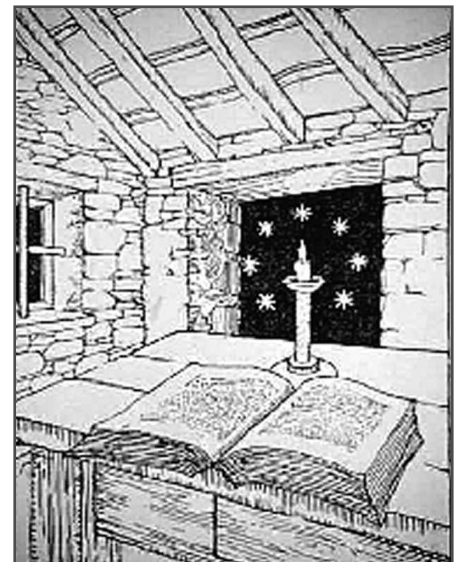
Le 31 octobre 1517, il publie ses **95 thèses**, dans lesquelles il dénonce ce commerce, conteste l'autorité absolue du pape et affirme que la Bible doit être la principale source de la foi chrétienne. Refusant de se rétracter malgré les demandes du pape Léon X, il est excommunié en 1521. Son action marque le début de la Réforme protestante et la naissance de nouvelles Églises chrétiennes en Occident.

\* **Calvin** (1509-1569)

Si Luther a initié la Réforme, Calvin va l'approfondir et l'organiser dès 1530.

Tous deux défendent les mêmes points : le salut par la foi, l'autorité de la Bible, critiquent des abus de l'Église et seulement 2 sacrements, le baptême et communion sont célébrés.

L'évolution par rapport à Luther se concrétise par une théologie plus structurée, une organisation de l'Église plus rigoureuse, un culte plus sobre (*temples très dépouillés et une liturgie simplifiée*) et l'Eucharistie comme un mémorial de la passion du Christ.



Détail du monument de Chanforan en mémoire du synode vaudois

## ... L'histoire des vaudois

### 1562 : Serres, bastion de la résistance huguenote

La ville de Serres occupe une place centrale dans l'histoire du protestantisme haut-alpin. Dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la Réforme y progresse rapidement, au point que la ville devient un véritable bastion huguenot. En 1562, au début des guerres de Religion, Serres se range clairement du côté protestant et devient un centre stratégique et militaire.

Grâce à sa position géographique sur les voies de communication entre le Dauphiné et la Provence, Serres sert de place forte et de refuge pour les protestants persécutés. La ville subit plusieurs sièges et affrontements au cours des guerres de Religion, notamment dans les années 1560–1570. Malgré les violences, la communauté protestante y reste solidement implantée, faisant de Serres un symbole de la résistance huguenote dans les Alpes.

### 1570 : Lesdiguières, chef du parti protestant

L'implantation du protestantisme dans les Hautes-Alpes s'accompagne de conflits majeurs durant les guerres de Religion (1562–1598). Une figure politique et militaire domine alors la région : François de Bonne, duc de Lesdiguières (1543–1626). Originaire de Saint-Bonnet en Champsaur, il devient chef du parti protestant en Dauphiné à partir des années 1570.

De 1562 à 1574 : Lesdiguières, à la tête des protestants, fait tout pour dominer le Champsaur. A cet effet, il participe aux luttes religieuses, jusqu'à éteindre toute contestation de la part des catholiques. 900 villages dans le Dauphiné seront brûlés, 256 prêtres et 112 religieux tués.

Puis ce sera au tour de Mens, Corps, Gap, Vif La Mure, Ambel... Certains diront qu'il est atteint d'une folie meurtrière.

En 1575 il s'empare à nouveau de Gap. La ville de Gap (*où demeure l'Evêque*) est restée très catholique. Les Gapençais ne se privent pas, régulièrement de faire des incursions dans la vallée du Champsaur, protestante, pour piller, voler le bétail, faire des prisonniers. Lesdiguières désire une bonne fois pour toute régler le problème. En fait, il s'agira d'un véritable massacre. Il pille la ville et fait environ 120 morts. Pour établir sa position il fait construire, au dessus de Gap, la forteresse de Puymaure.

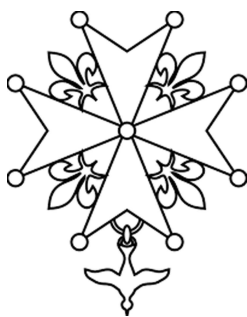
En 1585, Lesdiguières, s'empare par surprise de la ville d'Embrun, installe provisoirement son "quartier général", pille la cathédrale et détruit des œuvres religieuses...

Lesdiguières en 1595 arrive à dominer tout le Dauphiné soit en ayant repris les terres au Duc de Savoie (dont Grenoble), soit en ayant par sa domination fait cesser les guerres de religion.

Nommé gouverneur du Dauphiné en 1590, Lesdiguières protège activement les places fortes protestantes, dont Gap et Serres. Son action contribue à faire des Hautes-Alpes un bastion durable du protestantisme.

**L'édit de Nantes, promulgué par Henri IV en 1598**, garantit la liberté de culte aux protestants et reconnaît officiellement certaines villes de sû-

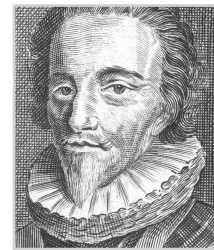
reté dans la région. Bien que Lesdiguières abjure le protestantisme en 1622 pour devenir connétable de France, son rôle dans la défense des **huguenots**\* demeure fondamental.



Croix huguenote

\* Le terme « **Huguenot** » viendrait vraisemblablement de l'allemand eidgenossen ("conjurés", "confédérés"). Un mot allemand (comme Luther), utilisé à Genève (patrie de l'« hérésie » protestante), proche du nom du roi Huguet ou Hugon de Tours, qui, selon la légende, fut un fantôme cruel vivant la nuit, et la prononciation déformée permettent aussi de comprendre le caractère péjoratif et insultant du mot à l'origine. Mais les protestants français vont assumer et revendiquer ce mot comme leur appellation à partir de 1560.

EXPO



### Commémoration des 400 ans de la mort de Lesdiguières

Exposition en mémoire du duc de Lesdiguières **jusqu'au 4 septembre 2026 aux Archives départementales de Gap** (du mardi au vendredi).

A l'automne, une exposition sera installée en plein air sur les grilles du château du Glaizil, sa résidence principale.

A LIRE

### Lesdiguières, duc du Champsaur par Faure de Prégentil

Editions de la Librairie des Hautes-Alpes

Un livre plaisant, plein d'anecdotes sur la vie de François de Bonne avec en première partie « La vie rêvée du jeune champsaurin » écrite avec les vieux mots du parler local, un semblant de français fort épicé de racines occitanes, un délice...

Un aperçu du premier paragraphe :

<< *Quand il né, les bavassières s'en donnaient à coeur joie. Elles s'espansaient de rires ? Ca pat-chougnait dans les androunes. Figurez-vous ! La mère Françoise n'avait pas pu trouver mieux qu'un premier avril pour pondre son François en cet an 1543. Une belle farce ! Qu'est-ce qu'on a pu a la chiner ! Pourtant le niston était beau. Il faisait pas vergogne. Il promettait. Il semblait son père, le Jean de Bonne, le notaire. Un natif, lui aussi du Champsaur, pas très pelous, bonne figure, mais un tantinet patraque car, bien que jeune, il venait vieux... >>*

## 1562-1682 : Quelques marqueurs du protestantisme à Ventavon

Aucune source majeure ne signale Ventavon comme un bastion ou un centre actif protestant, contrairement à des villages comme Orpierre ou Serres. Malgré tout, quelques citations d'historiens laissent à penser que les idées réformistes sont malgré tout passées par Ventavon.

◆ Edouard de Saplane dans son livre *Histoire de Sisteron* mentionne : « **le seigneur de Ventavon, Jacques de Moustiers (fils d'Henri) mit en commende perpétuelle le prieuré de Saint-Martin, sous Ventavon, et en pourvut un protestant, qui l'occupa jusqu'à la mort de ce seigneur, arrivée en 1562** ».

Le prieuré de Saint-Martin, dépendance religieuse était normalement dirigé par un prieur catholique. Le fait de le mettre en commende (avec un e) signifie qu'il n'est plus dirigé par un moine vivant sur place. Le seigneur prend le contrôle du prieuré et le confie à un protestant qui en percevra les revenus. Jacques de Moustiers, était probablement favorable aux protestants ou pragmatique politiquement et installe un protestant à la tête d'un établissement normalement catholique.

◆ Par contre les frères et sœurs de Jacques de Moustiers se positionnaient soit catholique soit protestant avec des revirements au gré des conquêtes des places fortes et des influences politiques locales.

« **Balthazard de Moustiers, sieur de Gargas, fils d'Henri, seigneur de Ventavon, et de Suzanne de Combourcier (1<sup>ère</sup> épouse) fut l'un des plus vaillants capitaines catholiques de notre contrée, devint gouverneur de Tallard (1562-1563), perdit le 8 mai 1573 la bataille de la Bâtie-Mont-Saléon contre Montbrun et Lesdiguières et mourut vers 1585 après avoir pris part à une foule de combats et sans laisser de postérité.** » ( J.Roman).

« **Jean de Moustiers, sieur de Saint-Martin, (frère de Balthazard) embrassa tour à tour le protestantisme et le catholicisme suivant ses intérêts. Au mois d'avril 1587, il tua traîtreusement La Marcousse, gouverneur de Tallard, d'un coup d'arquebuse. Après les guerres de religion, ne se croyant pas récompensé suivant ses mérites, il conspira avec le duc de Savoie et promit de lui livrer quelques places fortes du Bas-Gapençais. Ses projets furent révélés à Lesdiguières et il fut saisi et décapité en 1596. Sa femme, Marguerite de Bosse, fut appliquée à la question, ses trois fils et ses deux gendres bannis du royaume.** » (J.Roman).

En 1565, Jacques de Rambaud de Furmeyer (1525-1594), militaire huguenot issu d'une branche originaire de Gap, épouse Louise de Moustiers, héritière de Ventavon, demi-soeur de Balthazard et de Jean.

Au début de sa carrière, Jacques Rambaud est prévôt du chapitre de Gap. Sensibilisé par les idées de la Réforme, il est déchu de ses fonctions pour incapacité, car hérétique. En 1561, il se rapproche de son cousin Guillaume Farel (théologien) et se rallie aux Réformateurs, puis participe à plusieurs campagnes dans le Dauphiné aux côtés de son frère Antoine (dit Le Capitaine Furmeyer) et de son cousin Lesdiguières. Il s'empare notamment de sites comme Tallard, Gap, et enrôle les vassaux. Il deviendra en 1568 gouverneur de Tallard puis de Gap en 1576.

◆ « **En janvier 1581, François de Bonne de Lesdiguières s'empare de Ventavon** » d'après Joseph Roman. On pourrait dire que Ventavon se trouvait dans la zone d'opération de Lesdiguières et constituait alors une position stratégique contrôlant le passage de la vallée de la Durance entre Sisteron et Gap. Mais Joseph Roman ne précise pas si le château fut assiégé ou livré par capitulation, combien de temps dura l'occupation et si des destructions importantes furent infligées au château ou au village.

◆ On retrouve également dans les écrits de Joseph Roman une mention qu'une communauté protestante organisée a existé à Ventavon : « **Une église protestante fut créée à Ventavon au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle ; le temple fut démoli en vertu d'un arrêt du Conseil du Roi du 5 janvier 1682.** »

Cette dernière information de Joseph Roman est remarquable car elle montre que le protestantisme à Ventavon n'était pas seulement le fait de quelques individus isolés mais d'une communauté suffisamment importante pour posséder un temple.



## ... L'histoire des vaudois

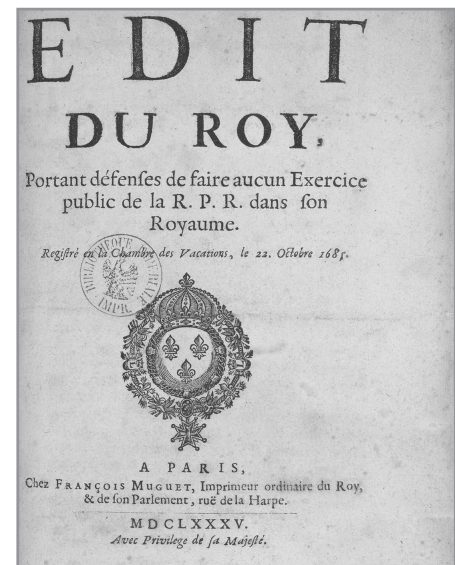
### 1685 : La révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV

En 1598, Henri IV signe l'Édit de Nantes, qui met fin aux guerres de Religion en accordant aux protestants des droits religieux, civils et politiques, tout en maintenant le catholicisme comme religion dominante.

Sous le règne de Louis XIV, la politique change progressivement. À partir de 1661, des mesures restrictives limitent le culte protestant : fermeture ou destruction de temples, interdiction de la prédication et persécutions. Les « dragonnades », qui consistent à loger des soldats chez les protestants pour les contraindre à se convertir, provoquent de nombreuses conversions forcées.

Le 18 octobre 1685, Louis XIV signe l'Édit de Fontainebleau, qui révoque l'Édit de Nantes. Le culte protestant est interdit, les temples sont détruits, les écoles réformées fermées et les pasteurs exilés. Les protestants sont contraints de rester en France et leurs enfants doivent être baptisés dans la religion catholique.

Cette décision répond à un objectif politique et religieux : renforcer l'absolutisme royal en imposant l'unité religieuse du royaume et réaffirmer l'attachement de la monarchie au catholicisme. Cependant, la révocation entraîne l'exil massif des huguenots et suscite l'indignation des pays protestants. **La liberté religieuse ne sera pleinement reconnue en France qu'avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789.**



*La Religion Prétendue Réformée ou, par abréviation, la R.P.R., nom que les catholiques donnaient péjorativement, au XVII<sup>e</sup> siècle, à la religion protestante, et en particulier au calvinisme. On retrouve également le terme de « religionnaire » dans les actes royaux.*

### 1823-1827 : Félix Neff, l'apôtre des Hautes-Alpes

Le passage de Félix Neff à Dormillouse constitue un épisode majeur de l'histoire religieuse et sociale de la vallée de Freissinières.

En 1823, ce jeune pasteur genevois s'installe à Dormillouse, un hameau isolé de montagne qui avait longtemps servi de refuge aux Vaudois puis aux protestants persécutés. À cette époque, les vallées protestantes des Hautes-Alpes manquent de pasteurs et connaissent une grande pauvreté matérielle et spirituelle.

Félix Neff est d'abord un évangéliste. Il parcourt sans relâche les vallées de Freissinières, du Queyras et du Champsaur pour prêcher, enseigner la Bible et former les jeunes protestants. Son œuvre est souvent associée au mouvement du « Réveil protestant » du XIX<sup>e</sup> siècle. Il cherche à redonner une vie religieuse active à des communautés qu'il juge affaiblies après des décennies d'isolement et de persécutions.

L'originalité de Félix Neff est qu'il ne se limite pas au domaine religieux. Confronté à la misère des habitants, il agit aussi comme éducateur, agronome et ingénieur. Il encouragera la culture de la pomme de terre pour améliorer l'alimentation, il fait creuser des canaux d'irrigation, il cherche à améliorer l'hygiène des habitations et des étables et organise une meilleure gestion de l'eau.

Son œuvre la plus célèbre est la fondation, en 1825, d'une école destinée à former des instituteurs pour les vallées alpines. Cette institution est souvent présentée comme l'une des premières « écoles normales » de France. Elle était installée dans la maison où il résidait à Dormillouse.

Bien qu'il quitte la région dès 1827, épuisé par son activité, et qu'il meure à Genève en 1829 à seulement 31 ans, son influence demeure considérable. Dans la mémoire locale, il est surnommé « l'apôtre des Hautes-Alpes ». On peut encore voir à Dormillouse sa maison, devenue un lieu de mémoire, ainsi que les traces de son action dans l'histoire du village.



Dormillouse

**Cette rubrique a été réalisée par Denis Buffet avec la documentation :**

- Musée virtuel du protestantisme
- Le site Les mémoires du Champsaur
- Ventavon Info 59 page 3C
- Les Hautes-Alpes par P.Courbon
- Les vicissitudes du nom de la vallée sur Vallouimages.com
- Wikipedia
- Tableau historique du département des Hautes-Alpes par J.Roman
- Protestants en Dauphiné de P. Bolle
- Archives familiales (documents sur Felix Neff)



SCULPTURES EN METAL  
153 route de la Condamine  
VENTAVON



## Elie Huriez, artiste, installé dans « le coin des métallos »

Cela ressemble à un passage de relais naturel et harmonieux. En début d'année, le ferronnier Elie Huriez installe son atelier au Nouvelon. Son arrivée s'inscrit dans la continuité de l'activité de ses voisins, Manfred Gufler et Louis Brachet, deux artisans métallurgistes locaux qui lèvent doucement le pied. En s'établissant à leurs côtés, Elie assure la relève de l'art du métal dans ce secteur, avec la ferme intention de faire de la ferronnerie d'art son activité principale.

Le travail d'Elie s'articule autour de deux axes. Tout d'abord ses œuvres personnelles vendues au fil des rencontres et des coups de cœur de gens venus visiter l'atelier ; puis sur des commandes précises, un exercice pointu qu'il affectionne particulièrement. «*Les contraintes me font progresser* », confie l'artisan.

Sa signature séduit déjà de nombreux admirateurs qui lui donnent carte blanche pour sublimer un jardin, un intérieur ou un paysage. La Fédération de pêche des Hautes-Alpes lui a d'ailleurs fait confiance en lui achetant «*La truite Fario de Serre-Ponçon*». Cette œuvre monumentale en fer forgé de 5

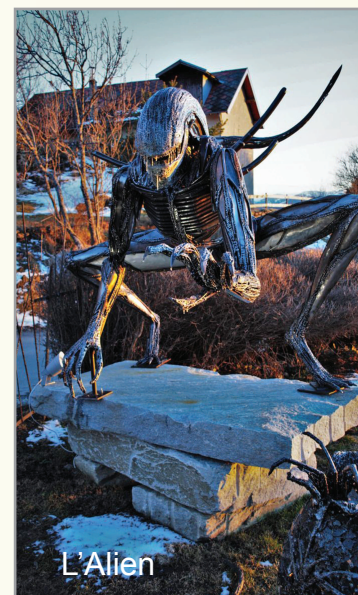
mètres sur 3,50 mètres, pesant une tonne, trône désormais fièrement sur une aire de stationnement près du pont de Savines.

Sa notoriété grandit et son talent s'exporte également dans les espaces urbains. Son dernier-né, un hibou grand duc de 1,80 mètre en acier martelé et texturé, sera mis à l'honneur sur la place de la cathédrale de Gap. L'œuvre appelée «*Crépuscule*» sera visible du 8 juillet au 31 août 2026 dans le cadre du parcours artistique «*À ciel ouvert*».

Elie a eu un parcours de vie riche et sinueux car avant de façonner le métal, le jeune homme a exploré des horizons très divers. Un Bac pro audiovisuel au Lycée Poutrain (Champsaur), des expériences de poseur d'antennes et de cuisinier en Martinique puis une formation d'agent de fabrication d'ensemble métallique à l'AFPA d'Istres.

C'est finalement à l'âge de 26 ans, lors d'une expérience de 18 mois chez un patron, qu'il apprend les ficelles du métier grâce à un chef d'atelier formateur. Ce dernier lui enseigne les bases indispensables pour assurer le quotidien, "faire de l'alimentaire" en attendant que son art lui permette d'en vivre pleinement.

Elie habite aujourd'hui au quartier du Villard à Ventavon, entouré de sa compagne Anaïs et de leur petit garçon de deux ans et demi, Leïo.



L'Alien



Crépuscule



La truite Fario



L'Aigle

# Fête de Ventavon

## 1, 2 & 3 Août 2026

### SAMEDI

**14h Concours**  
doublette pétanque  
150€ + Mises Tirage à  
14h30

**Consolante 80€ +**  
Mises

**20h Repas**  
Jambon à la broche,  
vin dessert, café 20€  
Réservation au  
06.77.52.77.30  
(200 premiers inscrits)

**22h Orchestre**  
Gérard Sinclair

### DIMANCHE

**10h30 Concours**  
pétanque Enfants

**12h Apéritif du**  
Maire

**14h Concours**  
doublette mixte  
pétanque  
150€ + Mises  
Tirage à 14h30  
**Consolante**  
80€ + Mises

**19h30 Snack**

**21h DJ**  
Anim & Dance !

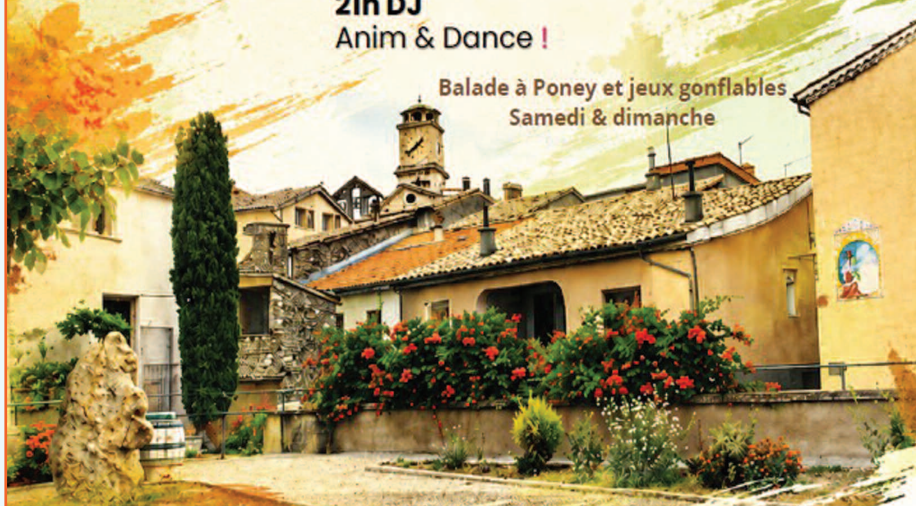
Balade à Poney et jeux gonflables  
Samedi & dimanche

### LUNDI

**8h30 Concours**  
Triplette Jeu  
Provençal 350€ +  
Mises

**12h Restauration**  
Snack possible sur  
place,  
et les restaurants de  
la commune.

**14h Consolante**  
Triplette Jeu  
Provençal  
150€ + Mises  
Tirage 14h30



Ventavon INFO N°65  
Juillet 2026

## Les Ventavonnaises

Trois jours de musique  
Les 21, 22 et 23 août 2026



**Concert lyrique**  
Vendredi 21 août  
19h30  
Lydia Mayo chante avec  
les solistes de sa master class  
et Frédéric Rubay  
au piano



**Chanson  
française**  
samedi 22 août  
19h30  
Nicolas Grand Duc chante  
avec Frédéric Rubay au piano



**Quartier  
latin**  
dimanche 23 août  
19h30  
Carole Timotéo chante avec  
Antoine Rossefelder au piano



Eglise de  
**VENTAVON**

La compagnie dernière minute présente :

# THÉÂTRE KIF-KIF

AVANT APRÈS C'EST PAREIL...

3 sketches humoristiques écrits par Georges Berdot

**ELM - VALENTY - VENTAVON**  
Dimanche 11 octobre à 18 h

Participation libre

Durée 1 heure À partir de 12 ans  
Animations culturelles municipales de Ventavon

## CTRLC/CTRLV

*covers à deux*

Samedi 5 septembre  
Apéro concert - 19 heures  
**VALENTY**

## LAST CALL

à Valenty  
**DIMANCHE 6 SEPTEMBRE**  
12 HEURES

## Le Petit Prince

de Antoine de Saint-Exupéry

Adapté par deux conteuses et musiciennes :  
Marie-Hélène Dréno  
Caroline Durant

Salle du Prieuré - Ventavon  
Mardi 15 décembre  
18 heures